

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**  
**Scientifique**

**Université de Saida Dr Moulay Taher**



**Faculté des Lettres, des Langues et des Arts**

**Département des Lettres et Langue Française**

**Polycopié**

**Des théories linguistiques aux outils d'analyse**

**Niveau : 1ère année Master de français.**

**Préparé par :**

**Dr. Ouali Salim**

**Maître de Conférences, classe A.**

**Année universitaire : 2025-2026**

## **Fiche signalétique**

**Matière : Théories linguistiques.**

**Niveau : étudiants de la première année Master de français**

- **Crédit:** 4
- **Coefficient:** 2
- **Semestre :** 1
- **Volume horaire hebdomadaire :** 3h00.
- **Nombre de TD par semaine :** 1.
- **Nombre de Cours par semaine :** 1.
- **Volume horaire par semaine :** 15 semaines (45h00 heures par semestre)
- **Mode d'évaluation :** contrôle continu (50%), examen (50%)

**Unité d'enseignement :**

- Fondamental
- Méthodologique.
- Découverte.
- Transversal.

**Programme détaillé de la matière :**

**Intitulé du Master : Sciences du langage**

**Semestre : 1**

Intitulé de l'UE : **l'UEF 2 (O/P)**

**Intitulé de la matière : Des *théories linguistiques aux outils d'analyse***

**Crédits : 4**

**Coefficients : 2**

**Objectifs de l'enseignement**

Prendre connaissance des différentes théories linguistiques et la logique régissant l'évolution et le passage d'une théorie à une autre et saisir et maîtriser les différentes manières de concevoir, d'analyser et de comprendre la complexité des phénomènes langagiers.

En d'autres termes, cet enseignement vise à cerner les différentes théories et méthodes linguistiques classiques et contemporaines dans le but d'outiller les étudiants afin d'appliquer ces théories linguistiques sur des corpus variés dans une optique interdisciplinaire en ce sens que les contenus couvrent un large spectre regroupant différents domaines des sciences du langage : linguistiques, discours, pragmatique et énonciation.

**Mode d'évaluation :** Contrôle continu + examen final

## Sommaire

*Chapitre 1 : Champs et domaines des sciences du langage et perspective de réorganisations conceptuelle et théorique.*

*1)- Les sciences du langage et leur rapport à la linguistique*

*1.1 De la linguistique aux sciences du langage.*

*1.2 La pertinence d'une réflexion de fond sur les SDL selon Patrick Charaudeau*

*2)- Les grands paradigmes s'articulant autour de la langue*

*2.1 Structuralisme*

*2.2 Fonctionnalisme*

*2.3 Formalisme*

*2.4 Cognitivism*

*3)- Les grands paradigmes s'articulant autour de la parole*

*3.1 Linguistique énonciative*

*3.2 Linguistique discursive*

*3.3 Linguistique pragmatique*

*Chapitre 2 : des théories linguistiques aux méthodes d'analyse*

*2.1 Applications*

*2.2 Corrigés des applications*

## *Premier Chapitre*

**Champs et domaines des sciences du langage et perspective  
de réorganisations conceptuelle et théorique**

## **1. Les sciences du langage et leur rapport à la linguistique**

### **1.1 De la linguistique aux Sciences du langage**

Les sciences du langage représentent un vaste domaine qui regroupe plusieurs spécialités et domaines liés au langage humain. Une telle nomenclature des SDL a été adoptée comme alternative à la linguistique parce qu'elle fournit un espace scientifique plus large pour combiner les études et les recherches sur le langage humain qui se divisent traditionnellement en deux grands domaines : les domaines dits centraux (Phonétique et Phonologie de la parole, Syntaxe, Sémantique et Pragmatique) et les domaines dits interdisciplinaires ou connexes (sociolinguistique, ethnolinguistique, psycholinguistique, philosophie du langage, didactique des langues, traitement automatique du langage, neurolinguistique, etc.).

Selon Philippe Blanchet :

« Les sciences du langage couvrent les recherches portant principalement sur le langage humain, c'est-à-dire en fait sur les langues et leurs alentours. D'autres langages humains ou non, phénomènes "sémiologiques" ou " sémiotiques ", sont en effet prioritairement rattachés à d'autres domaines : le langage " non verbal " (mimo-posturo-gestuel), par exemple, est plutôt rattaché à la psychologie ou à l'éthologie, le langage vestimentaire à la sociologie, à l'anthropologie ou à la psychologie sociale, le langage informatique aux mathématiques...etc »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> <http://www.espace-sciences.org/archives/science/18572.html>.

Note : Philippe Blanchet est professeur à l'Université Rennes 2. Il enseigne la sociolinguistique et la didactique des langues et dirige le Centre de recherche sur la diversité linguistique de la francophonie (EA Erellif 3207). [http :/www.uhb.fr/alderellif/credil if/](http://www.uhb.fr/alderellif/credil/if/)

Il ajoute un peu plus loin que l'histoire des sciences nous apprend qu'il est très difficile d'étudier un objet complexe sans traverser d'autres objets et d'autres domaines de manière ponctuelle ou fondamentale tant les frontières sont fragiles. De plus, les travaux véritablement interdisciplinaires produisent des déplacements d'objets et des reconstructions théoriques, et pas seulement des « transdisciplinarités » à la lisière de leurs domaines qui se chevauchent. L'élargissement de la « linguistique » aux « sciences du langage » implique ces extensions du champ et la multiplicité de ces théories, puisque le terme de linguistique désigne aujourd'hui avant tout l'étude des formes, des mécanismes internes, des théories et des pratiques des langues, par opposition, cela diffère de la sociolinguistique, qui se réfère principalement à l'étude des usages et des fonctions sociales du langage et de leurs conséquences. Diverses approches théoriques et méthodologiques se répartissent entre ces deux extrêmes. Dans ce même ordre de classement, nous nous pencherons dans ce qui suivra sur les différents problèmes auxquels se confronte cette discipline des sciences du langage tant au niveau du classement de ses domaines, de ses courants et de ses théories qu'au niveau du statut qu'elle devrait avoir selon le Professeur Patrick Charaudeau.

## **1.2 Repenser et redéfinir les SDL selon P.CH (recadrage théorique)**

Dans une lettre envoyée au bureau de L'ALES et de L'ASL en 2005 à propos de l'initiative lancée par les linguistes de l'université d'Orléans

« *Pour un référentiel Européen d'Enseignement de la linguistique* »<sup>2</sup>, le Professeur Patrick Charaudeau a attiré l'attention de ce collectif de linguistes et par la même occasion de la communauté scientifique dans le domaine des SDL de la pertinence d'une réflexion profonde sur cette discipline. Selon ce professeur, les Sciences du langage sont confrontées à un problème majeur qui est celui du manque de visibilité externe comme interne. Dans ce qui suit, nous présentons l'essentiel des raisons de ce manque comme l'a exposé le professeur Charaudeau.

Premièrement, externe par rapport au public qui se représente le rôle du linguiste d'une manière réductrice puisqu'il pense que c'est une personne qui sait parler plusieurs langues ou bien que c'est le gardien du temple sacré de la grammaire. En outre, ni les parents, ni les élèves ne connaissent en vérité le sens et le champ de recherche de la linguistique tant que celle-ci se trouve ensevelie sous le poids de la terminologie globalisante de la filière enseignée dont elle fait partie, notamment : « *enseignement du Français* ». Ce manque de visibilité externe se donne à voir également par les rapports qu'entretient la discipline des SDL avec les autres disciplines des Sciences Humaines et sociales qui semblent prendre l'ascendant sur cette dernière en l'ignorant royalement. Selon le même auteur :

« Pas de reconnaissance institutionnelle pour la recherche (ni le CNRS ni l'EHESS n'ont de secteur sciences du langage à proprement parler, et on ne peut pas dire qu'elles soient très présentes dans les concours). Peu de reconnaissance scientifique de la part des historiens (un peu mais à distance), rarement des sociologues et des psychologues qui se contentent de l'analyse de contenu, un peu des anthropologues qui en récupèrent une partie par le biais de l'ethnolinguistique. Alors que, on le sait, les sciences du langage devraient être consultées par ces autres

---

<sup>2</sup> <http://www.patrick-charaudeau.com/Discipline-Sciences-du-langage.html>

disciplines du fait que le langage s'y trouve comme fondateur de l'activité humaine »<sup>3</sup>.

Deuxièmement, interne : le manque de visibilité interne peut se traduire à travers diverses raisons bien difficiles à démêler. Néanmoins, nous nous permettons d'en relever trois, concomitantes l'une à l'autre.

1. La première raison est due au compartimentage des SDL en domaines d'études appartenant à différents niveaux. (Classification des domaines d'étude des SDL selon P.CH à retenir de la part des étudiants)

1.1 **Les composantes de la matière signifiant/signifié** (phonétique-phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique) ;

1.2 **Les courants théorico-méthodologiques** (structuraliste, guillaumien, générativiste, cognitiviste, sociolinguistique, psycholinguistique, pragmatique, ethno-méthodologique, d'analyse du discours, etc.) ;

1.3 **Les abords historiques** (histoire de la langue, histoire des idées) ;

1.4 **Les lieux d'application** (didactique des langues, acquisition du langage, traitement automatique du langage).

De plus, ces différents domaines d'étude sont traversés par **des modes** (linguistique de terrain, linguistique de corpus, linguistique de l'oral/linguistique de l'écrit, la neurolinguistique, etc.) qui brouillent encore un peu plus les pistes.

2. La deuxième raison est due à la prolifération terminologique qui est souvent non justifiée. Contrairement aux autres disciplines telles l'histoire, la sociologie, la psychologie, l'anthropologie qui définissent des concepts sans pratiquement recourir à des terminologies dans l'exposé de l'analyse de leurs résultats, la discipline des SDL bat les records en matière de terminologies, ce qui la rend incompréhensible,

---

<sup>3</sup> Ibid

voire impénétrable sans oublier les effets désastreux qu'en tire le monde éducatif en voulant s'approprier cette discipline.

Par conséquent, cette situation exige un nettoyage et une meilleure sélection terminologique.

3. La troisième raison est en rapport à la manière dont Pierre Bourdieu a défini les disciplines comme des « *champs de pouvoir* ». Cette caractérisation s'applique d'une manière claire dans les SDL par les jeux de subdivisions de la discipline en domaines, courants, sous-courants, ce qui a pour effet de provoquer une fragmentation de cette discipline en territoires, domaines réduits et réservés (chasse gardée), car chacun croyant en l'excellence absolue de son domaine, tout en ignorant ce qui se passe dans le domaine d'à côté.

Dans ce sens, le professeur Charaudeau a donné un exemple de ses compères (chercheurs de sa génération) qui ont assisté à une succession de théories et qui se sont formés aussi bien en phonétique, en phonologie, en morphologie, en syntaxe, en sémiotique, en sociolinguistique, en psycholinguistique, en pragmatique, ainsi qu'en Analyse du discours. Ces derniers s'étonnent de constater que certains de leurs collègues, dans des réunions pédagogiques ou administratives dans le département de Français, ignorent totalement ce qui est en dehors de leurs spécialités.

Le professeur Charaudeau émet la proposition selon laquelle il faudrait s'entendre sur le fait que les SDL s'orientent vers deux directions :

1. La première tournée vers les connaissances des structures des langues, allant, dans certains courants jusqu'à tenter de décrire les mécanismes mentaux qui les engendrent (cognitivismes par exemple).
2. La deuxième, plutôt orientée vers les usages et l'analyse des discours, des textes comme des faits de communication, s'inspirant de plusieurs courants (la sociologie du langage, la philosophie analytique

l'ethnométhodologie, la sémiologie...etc) et se concentrant sur l'étude des discours sociaux.

Il ajoute un peu plus loin qu'il faudrait également prendre acte du fait qu'il y a des pratiques analysantes transversales : « *dans les études lexicales (traitement informatique), dans les études sémantiques (théorie des topoi, analyses propositionnelles), dans les études sur l'énonciation (les modalités), dans les études en argumentation (les connecteurs), pratiques qui se trouvent à l'interface entre la langue et les discours* »<sup>4</sup>.

Dans sa lettre, P. Charaudeau conclut par le fait que la finesse des découpages que les gens de la spécialité sont amenés à opérer dans les recherches en SDL ne doit pas nécessairement apparaître dans un cursus d'enseignement. Il propose comme socle commun une première grande division entre "linguistique de la langue" et "linguistique du discours" et qu'en suite, les enseignants devraient convenir des enseignements devant faire partie de ce socle commun. Il a donné l'exemple de ce qui se fait déjà en psychologie qui prodigue (à quelques variantes près) une même formation de base aussi bien théorique que méthodologique ; puis, il peut se spécialiser en psychologie sociale, cognitive ou clinique. Finalement, le professeur attire l'attention de ses compères que sa proposition n'est qu'une modeste réflexion émanant de l'un des leurs, enseignant et chercheur qui bien qu'il défend l'idée d'une distinction entre l'analyse du discours et l'analyse de la langue, a tout le temps cherché à unir les deux, et voit avec tristesse arriver des générations d'étudiants qui ne possèdent que des parcelles de ce savoir linguistique. En s'inspirant de la distinction évoquée par De Saussure, à savoir « linguistique de la langue / linguistique de la parole » ; le P. Chareaudau propose aux linguistes de se concentrer et de se pencher de plus près sur cette division, en employant une terminologie un peu

---

<sup>4</sup> Ibid

différente (Linguistique de la langue/ linguistique du discours), comme modèle d'enseignement des sciences du langage au départ (socle commun) et de se spécialiser dans l'une de ces spécialités par la suite.

C'est dans cette même perspective et pour donner une vision d'ensemble aux étudiants et d'avoir un meilleur aperçu qui leur permettra de mieux se représenter les domaines et les courants constituants les sciences du langage que nous nous proposons d'élaborer un plan qui, loin de se prétendre exhaustif, regroupera les grands paradigmes qui se sont articulés, certains autour de la langue et d'autres autour de la parole.

## **Les grands paradigmes s'articulant autour de la langue**

## **2. Les grands paradigmes s'articulant autour de la langue**

### **2.1 Le structuralisme linguistique :**

En nous fions à une certaine chronologie temporelle des multiples mouvements, pensées et théories ayant succédé à la conception saussurienne ( avec son ouvrage phare “cours de linguistique générale (1916)”) ; le structuralisme linguistique ( avec ce que ce qualificatif “linguistique” (qui constitue le modèle) implique comme distinction par rapport aux autres structuralismes d’ordres philosophiques , psychologiques, anthropologique et autres) se révèle être le premier paradigme adoptant sa propre approche de la langue en tant que système et surtout en tant que structure. Cependant, comment est apparu ce modèle ? Quels sont ses précurseurs ? Et quelles sont ses modalités d’approche afin de décrire les langues et leurs mécanismes de fonctionnement ?

#### **2.1.1 A l’origine du structuralisme linguistique :**

Ce n’est que suite à la domination de la grammaire comparée au XIXème siècle que le structuralisme linguistique s’est développé à la fin de ce même siècle. La raison de ce passage est dû en grande partie aux multiples remises en question autour de cette grammaire qui donna la priorité aux documents écrits et à la langue en tant qu’objet physique qui obéit à des lois d’évolution phonétique tout en négligeant la dimension psychologique et sociale du langage.

L’école de linguistique structuraliste s’est développée principalement à Prague, à Copenhague et aux États-Unis depuis les années 1920.

Genève et Paris (les deux villes où Saussure a enseigné) ont plutôt produit des figures originales, bien informées mais relativement isolées.

La vision structurale, dans ses diverses versions, dominera l’avant-garde

des études linguistiques jusqu'au début des années 1960 et l'émergence du générativisme de Noam Chomsky.

La linguistique structurale s'est développée par le biais de la publication posthume des notes du cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure par le moyen de ses étudiants Charles Bally et Albert Sechehaye, qui en ont fait un ouvrage "Cours de Linguistique Générale" (1916) afin de rendre compte de la conception théorique de leur professeur.

### **2.1.2 La linguistique du vingtième siècle ou l'avènement saussurien**

Dès les débuts du 20<sup>e</sup> siècle, apparaît F. De Saussure (1857-1913) dont les théories vont bouleverser les données concernant la description de la langue. Il instaure la linguistique comme science objective avec des fondements nouveaux, évacuant tout présupposé qu'il soit philosophique, historique ou culturel.

Ainsi, la description de la langue va-t-elle connaître un nouveau tournant avec les Cours de Linguistique générale. Publié en 1916, le CLG a été rédigé par les élèves de F. De Saussure à partir de leurs notes. Ce message posthume a joué un rôle considérable dans les sciences sociales et humaines modernes. F.D.S a établi certains des concepts clefs de la linguistique moderne : la distinction langue/parole, la notion de valeur linguistique, son analyse de la nature du signe- Le lien arbitraire entre SA/SE- a fécondé de multiples réflexions. Les conceptions Saussuriennes ont permis de féconder la sémiologie.

Ces cours contiennent l'ensemble des principes fondamentaux qui vont caractériser le développement de la linguistique jusqu'à la fin des années 1950.

### **2.1.3 L'étude de la langue d'un point de vue structural**

#### **2.1.3.1 La langue en tant que système de valeur**

La linguistique structuraliste s'est inspirée des trois principes de Saussure, à savoir, premièrement, la nécessité d'étudier le langage en lui-même avant d'envisager sa relation avec d'autres systèmes (historiques, sociologiques ou psychologiques) ; la structure interne prime sur la structure externe. Deuxièmement, la parole est la manifestation perceptible du langage et doit être décomposée en un nombre fini d'éléments les plus petits, tels que les phonèmes au niveau phonétique. Troisièmement, les éléments du langage doivent être définis par leurs interrelations. Ces relations sont de deux types : les relations paradigmatiques où les éléments peuvent se substituer les uns aux autres et les relations syntagmatiques où les éléments peuvent se combiner entre eux.

Pour De Saussure, la notion de système est développée dans son CLG à travers un procédé d'explication métaphorique, celui des jeux d'échec, mais également celui des pavillons qui s'illustre comme suit ;

« Le système de la langue peut être comparé, quoique la comparaison soit des plus grossières, à un système de signaux maritimes obtenus au moyen de pavillons de diverses couleurs. Quand un pavillon flotte au milieu de plusieurs autres [...], il a deux existences : la première est d'être une pièce d'étoffe rouge ou bleue, la seconde est d'être un signe ou un objet, compris comme doué d'un sens par ceux qui l'aperçoivent. La théorie saussurienne adoptée par les structuralistes montre bien que chaque langue est un système particulier fonctionnant selon des règles spécifiques, de sorte que chaque mot a une valeur propre à lui dans le

système auquel il appartient. Exemple : un mouton (animal vivant). Je mange du mouton (viande du mouton) »<sup>5</sup>.

En fait, cette démarche structurale est représentée par le biais de la mise en place d'un certain nombre de distinctions fondatrices par Ferdinand de Saussure (cette synthèse se veut brève et non exhaustive).

1. Linguistique interne/linguistique externe (primauté de la langue sur les autres faits de langage) ;
2. Langue/langage : focalisation sur la langue comme unique objet de la linguistique, elle représente un système envisagé en lui-même et pour lui-même, un système qui s'explique que par lui-même et un code qui a son propre ordre. Pour ce qui est du langage, il est envisagé en tant que faculté innée et mode d'expression qui n'est pas réservé à la linguistique mais qui concerne également les sociologues, les psychologues, les physiologistes, etc.
3. Diachronie/synchronie ; contrairement à la réduction de la langue à un matériau soumis à des lois de progression phonétique d'un point de vue historique comme le présente la grammaire comparée, Saussure se penche également sur l'étude de la langue mais dans le présent de son usage et il détermine cette démarche par le concept de synchronie qui l'oppose à celui de Diachronie représentant l'étude de la langue à travers son évolution historique.
4. Langue/parole : pour Saussure, la langue est le « *trésor déposé par la pratique de la parole [...] ; un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau ou, plus exactement, dans les cerveaux d'un ensemble d'individus* »<sup>6</sup>. C'est un code qui permet à l'homme de communiquer à l'intérieur de sa propre communauté

---

<sup>5</sup> Saussure F. (DE), 2002, *Ecrits de linguistique générale*, éd. S. Bouquet & R. Engler, Gallimard.

<sup>6</sup> GADET., 1996 (3<sup>e</sup> éd.), *Saussure, une science de la langue*, PUF : 77.

linguistique ; la parole est la mise en œuvre de ce code par des actes concrets.

5. Le Signe linguistique avec ses deux versants le signifié et le signifiant. Le signifié référant au concept ou l'idée qu'un mot évoque et le signifiant référant à son image acoustique.

6. Linguistique/sémiologie. La primauté est donnée à la linguistique considérée comme l'étude scientifique de la langue en tant que système de signes contrairement à la sémiologie considérée par De Saussure comme science générale des signes dans la vie sociale.

### **2.1.3.2 Langue, structure et hiérarchie**

Selon les recherches scientifiques structuralistes, la langue se structure en plusieurs niveaux hiérarchisés. Les éléments constituant chaque niveau maintiennent des relations avec ceux des autres niveaux, inférieurs et supérieurs. Ainsi le mot va entretenir une relation avec le phonème dont il est constitué et la phrase ou le syntagme dont il est le constituant.



#### **Exemple :**

Porte est constitué de quatre phonèmes [pɔrt], le phonème est le constituant de [pɔrt]. Employé dans une phrase telle : la porte est fermée/ il porte un pantalon noir, le mot porte devient à son tour constituant d'un niveau supérieur. Saussure emploie le terme « signe linguistique » à la place de « mot ».

## **2.2 Le fonctionnalisme :**

### **2.2.1 Définition :**

Le fonctionnalisme est un terme qui désigne un courant de pensée porté par un groupe de linguistes qui se réclament du traditionalisme saussurien (structuralisme européen). Cette école insiste et met l'accent sur la notion de fonction de communication de la langue. Elle adopte une méthode d'analyse qui cible les traces des choix effectués par le locuteur dans les énoncés (dictés par cette notion de fonction) au niveau linguistique comme à d'autres niveaux : lexicaux, grammaticaux et autres. Pour faire simple, nous dirons que la question à laquelle essaye de répondre un fonctionnaliste est : à quoi sert tel élément de la langue et quelle est sa fonction ?

### **2.2.2 André Martinet :**

André Martinet est un linguiste français qui a vécu de 1908 à 1999. Considéré comme l'un des piliers de la linguistique française, il est à l'origine de la diffusion des idées fonctionnalistes dans le monde entier grâce à son ouvrage majeur publié en 1960 « Eléments de linguistique générale ». Le point de vue fonctionnaliste met l'accent sur la fonction de communication du langage et stipule que les choix d'ordre linguistique du locuteur s'orientent tous vers cette finalité. Pour André Martinet :

« Chaque science est caractérisée, moins par le choix des objets que par le choix de certaines caractéristiques de ces objets. Chaque science est fondée sur une pertinence. En linguistique fonctionnelle, nous estimons que la pertinence est la pertinence communicative. »<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> MARTINET A., 1989, Fonction et dynamique des langues, A. Colin.

Ducrot, O. et Schaeffer, J-M. (1995), Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris, Seuil.

Cependant, l'acte fondateur de cette nouvelle discipline qui sera à l'origine de la naissance du structuralisme européen/fonctionnalisme en linguistique, n'est autre que le manifeste de phonologie présenté dans le congrès linguistique de la Haye en 1928 par Troubetzkoy, Jakobson et Kartsevski<sup>8</sup> (Cercle Linguistique de Prague).

Martinet en constatant le parallélisme existant entre ses conceptions et celles de cette école essaye d'établir un contact avec Troubetzkoy avec qui il commence une relation épistolaire.

En 1933, André Martinet applique les principes descriptifs de la phonologie à la description de la langue française.

En 1965, il crée la Revue « La Linguistique » (considérée essentiellement comme la tribune du courant fonctionnaliste) en fondant la Société de Linguistique Fonctionnelle.

Le concept principal qui est au cœur de l'œuvre d'A. Martinet est celui de la double articulation du langage. Pour ce dernier, la fonction principale du langage est celle de la communication entre les membres d'une communauté. Dans le cadre de la linguistique fonctionnelle, la double articulation renvoie à la propriété qu'a tout énoncé linguistique d'être segmenté en deux niveaux.

1. La première articulation représentée par les unités douées de signification (monèmes) qui se divisent en deux classes (les lexèmes et les morphèmes)
2. La deuxième articulation représentée par de plus petites unités (phonèmes) servant à distinguer les monèmes (première articulation) entre eux.

---

<sup>8</sup> Définir le C.L. Prague ou « école de Prague » (en tchèque Pražský lingvistický kroužek) était sous sa forme originale un groupe de critique littéraire et de linguistique influent du xx<sup>e</sup> siècle. Ses membres ont développé des méthodes de critique littéraire sémiotique de 1928 à 1952 qui ont eu une influence significative et durable en linguistique et sémiotique.

Il est à noter que la double articulation distingue le langage humain des autres langages (formels, logiques...etc).

Selon le linguiste André Martinet :

« Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels différents eux aussi d'une langue à l'autre. »<sup>9</sup>

### **2.2.3 La description fonctionnaliste :**

Les opérations les plus essentielles qui se rapportent à l'analyse fonctionnaliste sont déterminées en nombre de deux ;

**2.2.3.1 La syntaxe fonctionnelle :** étudie les éléments de la première articulation en dressant la liste des monèmes et en définissant les fonctions qu'ils peuvent remplir dans les énoncés tout en classant en catégories les monèmes à fonctions identiques.

**2.2.3.2 La phonologie fonctionnelle :** étudie les éléments de la deuxième articulation en dressant la liste des phonèmes, en les classant selon leurs traits pertinents et en cherchant les règles régissant leur combinatoire.

### **2.2.4 La notion de fonction :**

Du point de vue de la phonologie fonctionnelle par exemple, les unités linguistiques sont définies par leurs fonctions dans la communication et non par leurs places dans l'énoncé ou par leurs formes ou encore par leurs substances.

---

<sup>9</sup> GADET., 1996 (3è éd.), Saussure, une science de la langue, PUF : 77.

Par exemple, les sons /k/ et /t/ sont considérés comme des phonèmes en raison de la fonction qu'ils remplissent en distinguant le monème [cour] signifiant un espace découvert d'une [tour] signifiant un bâtiment ou une construction en hauteur.

Le son ne remplissant aucune fonction de distinction dans la communication ne peut en aucun cas être désigné de phonème, il garde seulement sa dénomination de « son ».

Sur le plan de la syntaxe fonctionnelle, Martinet divise la première articulation du langage (monème) en deux parties, selon les fonctions qu'ils occupent dans l'énoncé, le lexème qui est une unité minimale douée de sens et le morphème qui est un élément grammatical (suffixe, affixe, désinence...etc.). Exemple, dans le mot chanteur, nous distinguons l'unité « chant » qui est la racine du mot qui porte le sens lexical, un monème renvoyant à l'idée de chanter de l'unité « eur » qui représente le morphème dérivationnel qui transforme le verbe « chanter » en un nom désignant une personne qui chante.

## 2.3 Le Formalisme

### 2.3.1 Présentation :

Le formalisme désigne une école regroupant des théoriciens russes spécialisés en littérature et en linguistique qui a émergé en Russie entre 1914 et 1930. Ce courant de pensée révolutionna le domaine de la critique littéraire et celle de la linguistique en introduisant des méthodes novatrices pour analyser les textes littéraires.

Les formalistes russes se sont principalement concentrés sur l'étude des structures et des formes des textes littéraires que sur leurs contenus ou leurs contextes historiques. Ils cherchaient à identifier les caractéristiques formelles qui distinguaient un texte littéraire des autres types de discours. Nous pouvons distinguer deux groupes majeurs représentant le formalisme : le groupe de Moscou mené par Roman Jakobson, et celui de Saint-Pétersbourg, l'OPOYAZ, conduit par Victor Chklovski.

Selon Patrick Flack<sup>10</sup>

Le Formalisme russe [...] a fourni les fondements d'une approche systématique de la littérature (ou du « langage poétique ») et contribué à produire une grande partie du lexique et de l'arsenal conceptuel de la théorie littéraire moderne. A ce double titre, il figure comme une étape essentielle et reconnue dans le développement de cette discipline comme « science » autonome. Toutefois, on sait aussi que le Formalisme russe n'a jamais opéré en tant qu'école ou mouvement unifié : le terme dénote un ensemble de travaux et de personnalités au demeurant très divers.

---

<sup>10</sup> <https://hiphilangsci.net/2015/04/23/le-formalisme-russe-dans-lhistoire-de-la-linguistique>

Malgré leurs fécondités conceptuelles et leur souci de fonder une théorie systématique de l'analyse littéraire, les formalistes russes n'ont pas non plus formulé un corps de doctrine spécifique ou bien défini. La plupart des idées formalistes ont été très tôt vivement critiquées pour leur manque de rigueur.

Le modèle formaliste a ainsi vite été remplacé par un paradigme plus puissant, celui de la linguistique structurale.

### **2.3.2 Aperçu historique du formalisme :**

Développé entre 1915 et 1930 en Russie, ce n'est que vers 1960 que le courant de critique littéraire est découvert en France. Il commença par la création du cercle linguistique de Moscou afin de « Promouvoir la linguistique et la poétique ». La collaboration de l'OPOYAZ par la suite aidera les formalistes par l'apport des poètes futuristes comme Vladimir Maïakovski.

En affirmant l'influence considérable du formalisme russe sur la linguistique structurale et sur la sémiologie du 20<sup>e</sup> siècle, Patrick Flack, dans son article en ligne intitulé « Le Formalisme russe dans l'histoire de la linguistique » déclare :

« Mon objectif ici sera de réévaluer positivement l'importance théorique du Formalisme pour le structuralisme, et notamment pour la linguistique structurale. Pour ce faire, je compte indiquer très brièvement que certaines des idées constitutives les plus radicales du tout premier Formalisme – la notion de langage poétique, la perceptibilité de la forme poétique, le mot comme chose concrète et expressive – ont contribué à forger chez Jakobson une conception de la linguistique structurale qui est fort différente de celle proposée par Saussure. Démontrer de la sorte l'originalité « formaliste » de la linguistique structurale jakobsonienne est un élément essentiel dans la défense du potentiel linguistique du

Formalisme russe. La linguistique structurale (et en particulier la phonologie), en effet, constitue un modèle théorique scientifiquement rigoureux, qui peut fournir une base cohérente aux idées littéraires souvent vagues et immatures des formalistes. De surcroît, elle fut la matrice du développement du structuralisme comme paradigme des sciences humaines. »<sup>11</sup>

### **2.3.3 Objectif du formalisme :**

Le formalisme russe s'est développé comme forme de réaction contre les approches psychologiques et symboliques. Son but était d'établir une méthode scientifique afin de définir si une œuvre est littéraire ou non. Pour ce faire, il se concentrait sur les aspects formels (les structures narratives et les procédés stylistiques et les techniques de versification) qui se regroupent sous le principe de "littérarité". La littérarité représente les caractéristiques permettant de distinguer le discours littéraire des autres genres de discours. Il est à noter que le formalisme mettait en avant la notion de l'autonomie de l'œuvre qui devait être perçue en tant qu'entité autonome en dehors de son contexte historique, biographique ou social.

Le rôle que les formalistes ont accordé à la linguistique est un tant soit peu imprécis, alors que le deuxième cercle l'OPOIAZ s'est penché sur l'étude purement littéraire, le cercle de Moscou, avec Roman Jakobson en particulier, a adopté quant à lui une conception purement linguistique. La distance géographique séparant les deux cercles scientifiques a fait que la critique considère leurs productions isolément l'une de l'autre (et ce malgré les échanges fertiles des deux centres et l'existence des concepts de l'Opoiaz dans la linguistique de Jakobson) et présente le formalisme russe uniquement comme théorie littéraire, en

---

<sup>11</sup> Ibid.

ce sens que les travaux des moscovites ( Jakobson et Troubetzkoy) en phonologie et sur le fonctionnalisme du langage sont considérés par ces Patrick Flack a évoqué trois éléments qui distinguent les travaux des formalistes de ceux de De Saussure :

« Le premier élément typique de la linguistique jakobsonienne qu'il est clairement erroné de vouloir attribuer à Saussure plutôt qu'aux formalistes est l'insistance de Jakobson sur l'importance de la dimension « poétique » du langage comme relevant à part entière de l'analyse linguistique [...]

Le deuxième élément qui rapproche le linguiste Jakobson des formalistes est sa notion de « fonction poétique », qu'il définit ainsi dans son article-bilan *Linguistique et Poétique*: “This function, by promoting the *palpability of signs* [c'est moi qui souligne], deepens the fundamental dichotomy of signs and objects.” (Jakobson 1971). L'idée de la « palpabilité » du signe est liée, sans conteste, au concept de « défamiliarisation » et au primat qu'il accorde à l'acte de perception sensible comme une fin esthétique en soi.

Le dernier élément qui différencie Jakobson de Saussure est justement cette notion poétique de « signe concret », dont l'origine semble bien être formaliste. Pour Jakobson, en effet, le signe ne correspond pas à la conception saussurienne, qui en fait une pure valeur dans un système d'oppositions négatives et différentielles. Comme le démontre sa définition du phonème comme une hiérarchie de traits acoustiques, le signe implique l'idée d'une structuration expressive d'un matériau concret tout autant que celle de la différenciation et de l'organisation idéale d'éléments abstraits [...] »<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup> <https://hiphilangsci.net/2015/04/23/le-formalisme-russe-dans-l-histoire-de-la-linguistique/>

## **2.4 Le Cognitivisme**

### **2.4.1 Présentation**

Les « sciences cognitives » sont loin de faire l'unanimité chez beaucoup de gens quant aux champs de recherches qu'elles recouvrent, ils s'entendent seulement sur le fait qu'il y ait un domaine d'enquête scientifique qui serait celui de la « cognition ». L'acceptation la plus partagée s'avère être celle selon laquelle sont « cognitives » toutes les disciplines qui traitent d'une manière ou d'une autre, des façons dont des systèmes, naturels ou artificiels, enregistrent, stockent, et traitent une certaine information, et agissent sur le monde au moyen de ces informations. A ce titre les sciences cognitives regroupent aussi bien les neurosciences, qui envisagent le traitement de l'information par les organismes à partir de ses niveaux « inférieurs », que la psychologie, la linguistique, et l'intelligence artificielle, qui envisagent l'information à des niveaux « supérieurs ».

Le cognitivisme est apparu en réaction au Béhaviorisme, car alors que la théorie Béhavioriste a porté toute son attention sur ce qui est « observable » en léguant au second plan la « boîte noire » (l'esprit), le Cognitivisme s'est, au contraire, intéressé au fonctionnement de l'intelligence, au rôle de la perception, aux origines de nos connaissances et aux stratégies de leur assimilation par l'esprit. Pour ainsi dire, le Cognitivisme est une théorie psychologique qui s'inspire du modèle de fonctionnement des ordinateurs dans l'organisation et de la gestion des informations.

Elle conçoit « *l'esprit [...] selon un modèle computationnel : nous pensons "comme" des ordinateurs notre esprit est une "machine", un*

*ensemble de processus capables de traiter des informations selon une logique booléenne »<sup>13</sup>*

#### **2.4.2 Le paradigme cognitiviste en linguistique**

Le tournant cognitiviste en linguistique a eu lieu aux Etats Unis en 1956, lors de deux conférences tenues l'une à Cambridge et l'autre à Dartmouth en rapport à un projet épistémologique nommé « programme cognitiviste » où plusieurs représentants de différentes disciplines scientifiques se sont réunis afin de discuter ce programme. C'est à cette occasion que Noam Chomsky (Linguiste américain de grande renommée) rencontra le psychologue Herbert Simon et Marvin Minsky (le spécialiste d'intelligence artificielle) à l'occasion de cette entreprise pluridisciplinaire, qui avait pour finalité de caractériser le fonctionnement de l'esprit à travers ses diverses facultés et notamment la faculté du langage.

De manière générale, L'hypothèse de base du projet est que, la cognition humaine peut être définie comme une machine, en termes de calculs « computation » en rapport au traitement des informations reçues par l'humain. D'ailleurs, c'est à l'occasion de ces conférences que la linguistique s'est trouvée partie prenante du projet « cognitiviste » dès ses débuts, entreprise que beaucoup qualifie de « révolution des sciences cognitives ».

Il est cependant plus que nécessaire de rappeler le tournant « cybernétique » en 1940 qui a précédé et ouvert la voie au tournant linguistique de 1956 en s'intéressant en premier au « sciences de l'esprit ».

La cybernétique s'est basée sur la logique mathématique pour expliquer les fonctionnements du raisonnement. Elle s'est également basée sur la

---

<sup>13</sup> <https://www.jstor.org/stable/1495136>. "L'idéologie cognitiviste et l'éducation" *Pour un enseignement stratégique l'apport de la psychologie cognitive*. Québec, Éditions Logiques, 1992.

théorie des systèmes (pour formuler les principes généraux gouvernant tout système complexe) et sur la théorie de l'information (comme théorie statistique du signal et des canaux de communication).

C'est de cette approche cybernétique et de l'idée du fonctionnement de l'esprit comme une machine et d'un cerveau dont les constituants incarneraient des principes logiques que née l'invention de l'ordinateur selon les principes de Von Neumann.

Force est de noter que la linguistique dite « computationnelle » tire ses origines de cette tradition qui s'inspire de l'étude des langages formels pour développer des traitements automatiques des langues. Toutefois, si la grammaire générative de Chomsky est souvent évoquée, en matière de sciences cognitives, il est important de rappeler que c'est à Harris (dont Chomsky est l'élève) que l'on doit la notion de « structures mathématiques du langage ».

Si le « cognitivisme » a repris l'idée de calcul initiée par « l'approche cybernétique » en revanche, la nature de ces calculs a changé dans le sens où ils sont définis, désormais, en termes d'opérations sur des symboles en d'autres termes, sur des éléments qui représentent ce à quoi ils sont censés correspondre. On a attribué à cette nouvelle approche le nom de « paradigme computo- représentationnel symbolique ».

La considération de ces symboles est établie autours de leurs réalités duelles : physiques en tant qu'inscriptions dans le cerveau et sémantiques en tant que représentants du monde objectif.

Dans cette perspective, la cognition est identifiée comme un traitement d'information qui met en jeu dans une dynamique symbolique des normes de manipulation de symboles déterminés comme des entités physiques ( au niveau neurobiologique) et représentants du monde réel.

C'est vers la fin des années 1950 qu'a eu un véritable tournant cognitif où pendant toute une décennie s'organisaient au sein du MIT, sous la direction de F.O Schmitt, de multiples réunions pluridisciplinaires avec

la collaboration des neuroscientistes internationaux les plus réputés, à l'origine des « Neurosciences Research Programs ». Ce n'est qu'en 1960 que s'est tenue à Paris la première réunion de l'« International Brain Research Organisation ».

La progression des neurosciences dépendaient, en fait, de l'évolution de la connaissance des réseaux neuronaux.

Force est de constater que le cognitivisme exploité vers la fin des années 1980 est plutôt fondé sur l'analogie avec le cerveau, une approche qui tend au rapprochement avec les neurosciences cognitives alors qu'au années 1950, il ne se fondait que sur la métaphore « esprit-machine » (partagée par la philosophie cognitive, la psychologie cognitive et l'intelligence artificielle).

En fait, de multiples modèles formels en grammaire, notamment la grammaire chomskienne (Chomsky 1965, 1981, 1995) en linguistique, se rattachent au paradigme théorique computo-représentationnel symbolique en accordant une place centrale à la notion de « système formel ».

**Les grands paradigmes s'articulant autour de la parole**

### **3. Les grands paradigmes s'articulant autour de la parole**

#### **3.1 Les linguistiques énonciatives**

##### **3.1.1 La critique de la linguistique de la langue**

Alors que Saussure a jeté les bases de la linguistique moderne en se concentrant sur la langue en tant qu'un système abstrait, certains théoriciens tels qu'Emile Benveniste ou Catherine Kerbrat- Orecchioni ont remis en question le fait que le sujet parlant ne soit pas impliqué en tant qu'objet d'étude dans cette linguistique de la langue, selon ces derniers ;

#### **[1] Benveniste**

« Ce sont là vraiment deux univers différents, bien qu'ils embrassent la même réalité, et ils donnent lieu à deux linguistiques différentes, bien que leurs chemins se croisent à tout moment, il y a d'un côté la langue, ensemble de signes formels, dégagés par des procédures rigoureuses, étagés en classes, combinés en structures et en systèmes ; il y a de l'autre, la manifestation de la langue dans la communication vivante »<sup>14</sup>

**[2] C. Kerbrat-Orecchioni<sup>15</sup>** (C. Orecchioni résume les postulats de la linguistique de la langue et les critiques qui lui sont adressées, en cinq points) :

- « 1. C'est une linguistique du code, auquel doivent être ramenés tous les faits de la parole.
2. Dans cette perspective, l'unité supérieure qu'atteint l'analyse : c'est la phrase [...]
3. Le mécanisme de production du sens est relativement simple ; on lui reconnaît un double support :

---

<sup>14</sup> EMILE BENVENISTE, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris, TEL Gallimard, p 130.

<sup>15</sup> KERBRATE-ORECCHIONI CATHERINE, *l'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin, p.6-8.

-Le signifiant lexical, lequel véhiculant en contexte, en dehors de certains cas jugés plus ou moins pathologiques (ambiguïté, trope, jeu de mots), un seul signifié ;

- Certaines constructions syntaxiques, sémantiquement pertinentes, qui signalent les relations sémantiques entre signifiés lexicaux (cf. Fries. D'après Lyon, 1970, p.334) : « *Le sens linguistique total de tout énoncé résulte du sens lexical des mots individuels, auquel vient s'ajouter le sens structurel.* »)

4. Lorsqu'on envisage le problème de la « parole », c'est-à-dire du code en fonctionnement, c'est dans le cadre du fameux schéma de la communication (Jakobson) où celle-ci apparaît comme un tête-à-tête idéal entre deux individus libres et conscients et qui possèdent le même code ; communication par conséquent transparente toujours réussie.

5. Postulat de l'immanence, enfin, qui affirme la possibilité et la nécessité méthodologique d'étudier « la langue en elle-même et pour elle-même », en évacuant radicalement l'extralinguistique. »

### **3.1.2) - Les années 1920 et la linguistique du contexte selon (E. Sapir (anthropologue et linguiste) et M. Bakhtine (linguiste))**

#### **[3] Sapir<sup>16</sup>**

« L'emploi de certains mots dans un contexte particulier peut en modifier complètement la signification apparente. Un « même » message sera interprété de façon différente selon la place psychologique occupée par l'auteur du message vis-à-vis de ses interlocuteurs, ou bien encore selon que des manifestations expressives primaires comme l'affection, la colère ou la peur viennent charger les mots d'une signification qui transcende complètement la valeur normale ».

#### **[4] Bakhtine<sup>17</sup>**

« Un énoncé isolé et concret est toujours donné dans un contexte culturel, sémantique et axiologique : contexte scientifique, artistique, politique et autre

---

<sup>16</sup> Sapir E., 1968 [1921], Linguistique, trad. J.-É. Boltanski et N. Soulé-Susbielles, Paris, Gallimard, p 36.

<sup>17</sup> BAKHTINE M., 1978 [1924], Esthétique et théorie du roman, trad.D.Olivier, Paris, Gallimard, p 58.

[...]. C'est dans de tels contextes que tel énoncé est vivant et intelligent [...]. Il n'existe point, il ne peut exister d'énoncés neutres. Or, la linguistique ne voit en eux qu'un phénomène langage et ne les relate qu'à l'unité du langage ».

### **3.1.3) - Définition de l'énonciation : E. Benveniste, O. Ducrot, D. Maingueneau, A. Culioli, C. Kerbrat-Orecchioni**

#### **[5] Benveniste (1974 : 80)**

Forgé et popularisé par le linguiste Émile Benveniste, le concept d'énonciation s'oppose à l'énoncé comme l'acte de production s'oppose au produit réalisé : « *L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (Benveniste, 1974:80). À ce titre, elle est liée à l'expression de la subjectivité, en tant que celle-ci émerge dans l'activité même de parole : « *Le langage est donc la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes* » (Benveniste, 1966b, p. 263).<sup>18</sup>

#### **[6] Ducrot<sup>19</sup>**

« [...] c'est l'événement historique constitué par le fait qu'un énoncé a été produit, c'est -à-dire qu'une phrase a été réalisée.

On peut l'étudier en cherchant les conditions sociales et psychologiques qui déterminent cette production. [...]. Mais on peut aussi étudier [...] les allusions qu'un énoncé fait à l'énonciation, allusions qui font partie du sens

---

<sup>18</sup> <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/58-enonciation#:~:text=Forg%C3%A9%20et%20popularis%C3%A9%20par%20le,80>.

<sup>19</sup> Ducrot, O. et Schaeffer, J-M. (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, p 603.

même de cet énoncé. Une telle étude se laisse mener d'un point de vue strictement linguistique, dans la mesure où toutes les langues comportent des mots et des structures dont l'interprétation fait nécessairement intervenir le fait même de l'énonciation. »

### **[7] Maingueneau<sup>20</sup>**

« - L'énonciation ne doit pas être conçue comme l'appropriation par un individu du système de la langue. Le sujet n'accède à l'énonciation qu'à travers les contraintes multiples des genres de discours.

-L'énonciation ne repose pas sur le seul énonciateur : c'est l'interaction qui est première [...]

- L'individu qui parle n'est pas nécessairement l'instance qui prend en charge l'énonciation. »

### **[8] Culioli<sup>21</sup>**

« [...] l'on ne peut se satisfaire d'un modèle simplifié du langage ramené à une boîte noire entre un émetteur et un récepteur, qui, comme leur nom l'indique, tour à tour émettent et reçoivent [...]

Or, le fait qu'il puisse y avoir une activité de communication supposait au contraire qu'il y ait ajustement, qu'il y ait cette boucle vertigineuse, à savoir la production par un sujet d'un agencement textuel tel que ce dernier soit reconnu par un autre sujet comme ayant été produit afin d'être perçu comme interprétable, et, en fin de parcours interprété d'une manière ou d'une autre. »

### **[9] Kerbrat-Orecchioni<sup>22</sup>**

---

<sup>20</sup> MAINGUENEAU DOMINIQUE (1996), *Les termes de l'analyse du discours*, édition le seuil, p 36.

<sup>21</sup> Culioli A.,1999, *Théorie des opérations énonciatives*, Paris, Ophrys, 3 Tomes.

EMILE BENVENISTE,1966, *Problèmes de linguistique*, p 11.

<sup>22</sup>KERBRATE-ORECCHIONI CATHERINE, *l'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, A.Colin, p.32.

« [...] la problématique de l'énonciation (la nôtre) peut être ainsi définie : c'est la recherche des procédés linguistiques (Shifters, modalisateurs, termes évaluatifs... etc) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « distance énonciative »).

C'est une tentative de repérage et de description des unités, de quelque nature et de quelque niveau qu'elles soient, qui fonctionnent comme indices de l'inscription dans l'énoncé du sujet d'énonciation. »

### 3.1.4) – Les plans de l'énonciation

Les plans d'énonciation sont deux attitudes possibles du locuteur par rapport à son énoncé. Ces deux attitudes vont fonder deux systèmes discursifs : énonciation du discours/ énonciation historique selon E. Benveniste et Plan embrayé et plan non embrayé selon D. Maingueneau .

#### [10] Benveniste<sup>23</sup> 1966 : XIX (résumé)

Histoire/récit (énonciation historique)	Discours (énonciation du discours)
Passé simple, imparfait, conditionnel, plus-que- parfait, présent de vérité générale.	-Tous les temps sauf le passé simple -Principaux : présent, futur, passé composé
Domaine de l'écrit	Domaine de l'oral ou des productions oralisées

<sup>23</sup> EMILE BENVENISTE, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris, TEL Gallimard.  
(résumé)

3 <sup>e</sup> personne	Toutes les formes personnelles
Pas de marques déictiques	Marques déictiques
Repère : le temps de l'événement énoncé	Repère : temps de l'énonciation

[11] Maingueneau<sup>24</sup>

Plan d'énonciation			
Embrayé	Non embrayé		
Autobiographie	R é c i t	Proverbes	Démonstration
Lettre			Recettes cuisine
Poésie			Manuels scolaires
Lyrique			Genres journalistiques
etc			etc

<sup>24</sup> Maingueneau, Dominique. (1993) *Le contexte de l'œuvre littéraire : énonciation, écrivain, société*. Bordas ; Dunod, p 79.

### 3.1.5 La conception de l'énonciation selon CATHERINE KERBRATE-ORECCHIONI

#### 3.1.5.1 Les faits énonciatifs :

« Dans cette perspective restreinte, nous considérons comme faits énonciatifs les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence de ce qu'avec Benveniste nous appellerons « la subjectivité dans le langage ». Nous nous intéresserons donc aux seules unités “subjectives” »<sup>25</sup>.

Elle ajoute un peu plus loin (p35) :

« Que ce soit à l'encodage ou au décodage, le sujet utilise conjointement trois types de mécanismes référentiels, que nous appellerons respectivement : référence absolue/ référence relative au contexte linguistique/ référence relative à la situation de communication, ou “déictique” »

Elle donne des exemples dans ce même ouvrage sur l'énonciation (p.36) :

1. « Pierre habite à *Lyon* » : référence « absolue »
2. « Pierre habite *au sud* de Paris » : référence « cotextuelle » (relative à un élément explicité dans le contexte verbal).
3. « Pierre habite *ici* » : référence « *déictique* ».

#### **Réponse :**

1. « Pierre partira le 24 Décembre » : référence « absolue »
2. « Pierre partira la veille de Noël » : référence « cotextuelle »
3. « Pierre partira demain » : Référence déictique.

---

<sup>25</sup> KERBRATE-ORECCHIONI CATHERINE, *l'énonciation de la subjectivité dans le langage*, op, cit, p.32

### 3.1.5.2 Les lieux d'inscription de la subjectivité :

- Les déictiques (P. personnels/les démonstratifs/la localisation temporelle/la localisation spatiale/les termes de parenté).
- Les subjectivèmes (affectifs et évaluatifs)/ les adjectifs/les verbes/les adverbes.
- Modalisation / Modalisateurs/Modalités d'énonciation.

### 3.1.5.3 Définition des déictiques :

« Nous proposons donc des déictiques la définition suivante : ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir

- Le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé.
- La situation spatio-temporelle du locuteur, éventuellement de l'allocutaire » p36

26

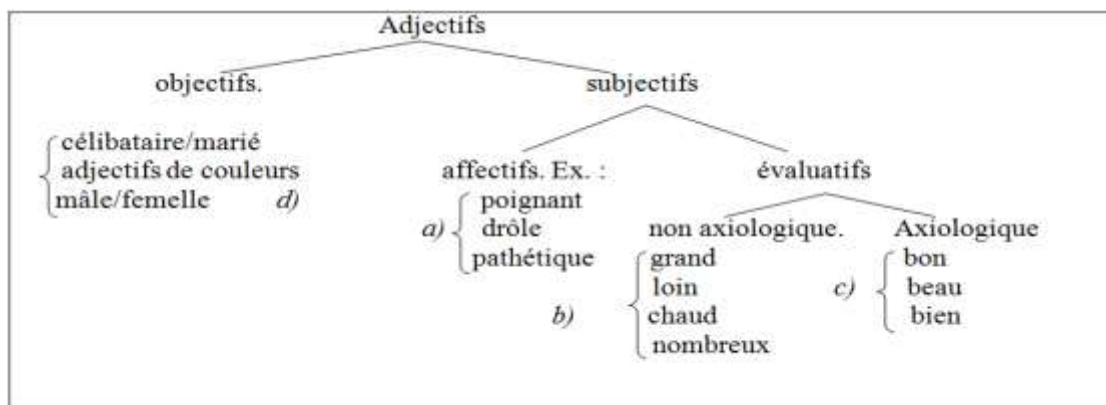
De l'importance des déictiques, elle déclare (p. 55) :

« Les unités déictiques ont ainsi pour vocation, tout en appartenant à la langue, de la convertir en parole : Benveniste le répète inlassablement : le « je » du code appartient à tout le monde ; mais parler, c'est se l'approprier, ainsi que les formes de présent, c'est organiser son discours sur le monde, donc le monde lui-même, autour des trois repères du je/ici/maintenant : toute parole est égocentrique. Permettant au « parleur » de se constituer en sujet (identique à lui-même d'un acte de parole à l'autre, puisque toujours désignable par le même signifiant « je »), et de structurer l'environnement spatio-temporel, les déictiques sont à considérer non seulement comme des unités de langue et de discours au même titre que toute autre unité linguistique, mais bien plus, comme ce qui rend possible l'activité discursive elle-même »

---

<sup>26</sup> Ibid

### 3.1.5.4 Classification des adjectifs <sup>27</sup>(Fig. 1) :



### 3.1.6 Les modalités selon Patrick Charaudeau :

La tripartition proposée par Charaudeau (vis-à-vis de la modalité). Cet auteur, dans sa *Grammaire du sens et de l'expression* (1992 : 574-575), distingue 3 sortes de modalités :

- Allocutives (Loc. > Interloc.) (interpellation, question, injonction, autorisation, avertissement, etc.) : « le locuteur implique l'interlocuteur dans son acte d'énonciation et impose le contenu de son propos ».
- Elocutives (Loc.> Loc.) (opinion, appréciation, savoir/ignorance, obligation, vouloir, possibilité, promesse, déclaration, etc.) : le locuteur « situe son propos par rapport à lui-même » et « révèle sa propre position quant à ce qu'il dit » :
- Délocutives (Loc. > Propos) : locuteur et interlocuteur s'absentent de l'énoncé, qui contient des formes impersonnelles (*il est vrai, il faut*, etc.), « le locuteur laisse s'imposer le propos en tant que tel »<sup>28</sup>.

<sup>27</sup> KERBRATE-ORECCHIONI CATHERINE, *l'énonciation de la subjectivité dans le langage*, op, cit, p.84.

<sup>28</sup> <https://journals.openedition.org/ml/353>

## **3.2 Les linguistiques discursives**

### **3.2.1 Introduction**

La linguistique du discours fait son apparition suite à l'avènement de la linguistique de la langue. Etant une branche de la linguistique, elle s'intègre dans l'ère de la linguistique de la parole et de la communication, en d'autres termes, la linguistique du discours et du texte.

De Saussure a donné la primauté à la langue en léguant au second plan la parole où le sujet parlant n'est qu'un simple utilisateur. Il a considéré la langue comme un « code » social propre à une communauté. Pour ce dernier, l'objet d'étude et la matière de la linguistique est ce code dont les éléments constitutifs doivent être classés et catégorisés scientifiquement. Ces éléments sont considérés sous le concept de « système ».

La parole, quant à elle, ne suscite pas l'intérêt de De Saussure et il dit simplement qu'elle est individuelle. Les structuralistes, qu'ils soient américains ou européens, tendent plutôt vers le principe de l'immanence en s'intéressant seulement aux éléments internes de la langue sans considérer ses éléments extralinguistiques ou sa référence au monde réel.

C'est à partir de ces principes que naît la linguistique structurale dont l'objectif est de faire l'inventaire des formes linguistiques par segmentation et opposition en les classant en catégories morphosyntaxiques et morphologiques. Le grand succès qu'a connu cette méthodologie a fait qu'elle a été étendue à d'autres sciences telles l'anthropologie, la philosophie, la sociologie, la psychologie et autres.

En linguistique, dans ses applications, cette méthodologie a montré ses limites face à l'analyse, à des fins didactiques, de corpus réels et n'a pas abouti aux résultats escomptés par les scientifiques, ce qui a amené ces derniers à élargir le champ de la recherche et de l'analyse pour combler les lacunes de cette linguistique structurale. C'est à cet effet qu'ils se

retournent vers la linguistique du discours qui prend pour objet d'analyse « la parole ».

### **3.2.2 Aux origines de l'analyse du discours :**

Le terme « analyse du discours » a été initié par le linguiste américain Zellig Harris (1909/1992) qui a publié en 1952 un ouvrage intitulé « Discours analysis » dans la revue américaine nommée « language ». Il est question dans cette conception d'appliquer des méthodes relatives à la linguistique distributionnelle américaine à l'unité transphrastique ou texte. La linguistique, pour la première fois, utilise une analyse qui dépasse le cadre de la phrase qui était jusqu'alors considérée comme la plus grande unité de la description linguistique. Cependant, l'analyse du discours n'est parvenue en Europe qu'aux alentours des années soixante.

### **3.2.3 Constitution de l'analyse du discours en France :**

L'école française d'analyse du discours est constituée en grande partie grâce à la contribution de Jean Dubois. Ce dernier est le premier à avoir proposé, lors d'une communication en 1968, une méthode d'analyse distributionnelle du discours politique. Cette démarche dépasse la lexicologie pour s'ouvrir sur une analyse des phrases de base de corpus. Il codirige en 1969 avec J.Sumpf le numéro 13 de la revue « langage » intitulé « L'Analyse du discours » en marquant le commencement de l'Analyse du discours en Europe. Il publie dans ce numéro un article intitulé « Enoncé et Enonciation » en ouvrant la voie à la possibilité d'étude des phénomènes énonciatifs.

### **3.2.4 Méthodologie de la linguistique de discours :**

#### **3.2.4.1 La notion de corpus**

Selon François Rastier :

« Un corpus est un regroupement structuré de textes intégraux, documentés, éventuellement enrichis par des étiquetages, et rassemblés : de manière

théorique réflexive en tenant compte des discours et des genres, et d'une manière pratique en vue d'une gamme d'applications »<sup>29</sup>

Autrement dit, le corpus est un ensemble de textes regroupés conformément à certains critères en vue d'une exploitation bien précise. Ces textes sont les données ou les variables d'analyse.

Pour mieux cerner la notion de corpus, F. Rastier distingue quatre niveaux : l'archive, le corpus de référence, le corpus d'étude et les sous-corpus de travail en cours.

1. L'archive comporte l'ensemble des documents accessibles. Elle n'est pas considérée comme corpus du moment qu'elle n'est pas constituée pour une recherche déterminée.
2. Le corpus de référence est l'ensemble des textes sur lesquels on va contraster les corpus d'étude.
3. Le corpus d'étude est délimité par les besoins de l'application.
4. Enfin, le sous-corpus de travail en cours varie selon les phases d'étude.

Chez Maingueneau (1987 :85-87), les trois premiers niveaux correspondent respectivement à : univers discursif, champs discursif et espace discursif.

A la différence du corpus de la linguistique structurale qui portent sur les formes internes de la langue (phonétique, morphologie et syntaxe), le corpus de l'Analyse du discours est référentiel et renvoie au monde réel.

Les éléments du corpus sont organisés et sélectionnés sur la base d'hypothèses de travail extralinguistique.

### **3.2.5 L'objectif de la linguistique du discours :**

Contrairement à la linguistique structuraliste qui tend à l'analyse de la langue en dehors de tout contexte historique, psychologique, anthropologique ou autre, la linguistique du discours met au centre de son

---

<sup>29</sup> Rastier, François. "Poétique et textualité." *Langages*, n°153, 2004, p. 120-126..

objet les usages de la langue et par conséquent « le locuteur » car une langue est toujours parlée « par un locuteur x, en un temps t, et un lieu y ».

Elle se donne pour objectif de

- 1- Réintroduire l'élément humain dans l'analyse linguistique, au moyen de l'étude des marques de l'inscription du sujet (subjectivité) dans son discours.
- 2- Réintroduire la réalité extralinguistique (situation d'énonciation) dans l'analyse linguistique et l'étude des indices « d'ancrage » de l'énonciateur dans son discours.

Ces nouveaux éléments qui constituent les nouveaux objectifs de la linguistique ont conduit les chercheurs à modifier le schéma de la communication de sorte à y inclure ces nouvelles considérations théoriques :

L'émetteur et le récepteur qui représentent les deux pôles de la communication (des individus réels possédant des différences au niveau des croyances sur le monde, du savoir, des formations sociale et scolaire, des préoccupations culturelles et idéologiques et autres facteurs qui déterminent leurs personnalités), les rapports qui les unis (professeur/étudiant, père/fils, deux citoyens, deux amis ...etc). Toutefois, tous ces paramètres ont un impact sur l'opération d'encodage et du décodage du discours. Ils déterminent également leur modèle de production en tant que locuteur et leur modèle d'interprétation en tant qu'interlocuteur.

En d'autre terme, si la problématique de l'analyse structurale tournait autour des questions suivantes :

- 1- Combien de formes linguistiques recèle cette langue ?
- 2- Comment ces formes linguistiques sont-t-elles constituées selon une combinatoire de phonèmes en morphèmes ?
- 3- A quelles lois sont-elles soumises ?

La problématique de la linguistique du discours tourne autour des questions suivantes :

Qui parle ?

A qui ?

Quand ?

Où ?

Comment le dit-il ?

### **3.2.6 La théorie du discours :**

#### **3.2.6.1 Les années 1970 : la fondation**

En 1970, l'analyse du discours a commencé à intégrer les dimensions sociohistoriques et contextuelles, influencées par des penseurs comme Michel Pêcheux. Ce dernier a développé la théorie de la « sémantique discursive » : [...] nous appellerons « sémantique discursive » l'analyse scientifique des processus caractéristiques d'une formation discursive, cette analyse tenant compte du lien qui relie ces processus aux conditions dans lesquelles le discours est produit (aux positions auxquelles il doit être référé)<sup>30</sup>.

En voici les principes de sa théorie :

**A. Formation discursive :** ensemble de discours partageant des contextes similaires, influencés par des positions idéologiques et sociales, partageant des idées et valeurs communes. Par exemple, le discours politique peut faire l'objet de deux formations discursives distinctes, celle du discours de gauche prônant des valeurs de justice et d'égalité sociales (droit des travailleurs, des étrangers...etc), et celle du discours de droite qui prône des valeurs relatives à la sécurité nationale et les valeurs traditionnelles.

**B. Préconstruit et interdiscours :** il distingue entre le préconstruit (élément de sens déjà établi dans le discours) et l'interdiscours (ensemble des discours antérieurs qui influencent un discours donné).

---

<sup>30</sup> MALDIDIER D., 1990, *L'inquiétude du discours*. Textes de M. Pêcheux, éditions des Cendres, 336p.

**C. Idéologie et Discours :** Pêcheux met en lumière comment les discours sont traversés par des idéologies et comment ces idéologies structurent le sens et les interprétations.

Nous dirons pour résumer que la sémantique discursive de M. Pêcheux est une approche qui analyse le processus de production de sens dans le discours en prenant en compte des conditions socio-historiques et idéologiques. En bref, la sémantique discursive de Pêcheux explore comment les discours sont façonnés par des contextes idéologiques et historiques et comment ces mêmes discours participent-ils à la construction de la réalité sociale.

### **3.2.6.2 Les années 190-1990 : la diffusion**

#### **1. Discours et interdiscours.**

Selon Dominique Maingueneau : « *L'interdiscours prime le discours. Ce qui revient à poser que l'unité d'analyse pertinente n'est pas le discours mais un espace d'échanges entre plusieurs discours convenablement choisis* »<sup>31</sup>.

#### **2. L'intercompréhension.**

En analyse du discours, l'intercompréhension permet d'examiner comment les interlocuteurs utilisent des stratégies discursives et négocient le sens afin d'arriver à une compréhension commune. Selon D. Maingueneau, l'intercompréhension est une dynamique interactive où les discours se construisent et se transforment à travers des échanges régulés, en mettant l'accent sur l'importance de la dimension sociale et contextuelle de la communication.

---

<sup>31</sup> MAINGUENEAU DOMINIQUE (1984), *Génèse du Discours*, Bruxelles, Mardaga.

### **3. Le système de contraintes.**

Selon le même auteur, ce système représente l'ensemble des contraintes et règlent auxquelles doivent se soumettre les interlocuteurs lors de la production ou de la compréhension des discours dans un certain contexte. Ces règles sont propres à la production, par exemple la rédaction d'un discours scientifique suscite l'emploi de structures formelles et vocabulaires relatives à ce type de discours.

Ces mêmes règles, nous les utilisons également pour la compréhension. Par exemple, nous savons qu'un discours politique ne peut nullement être dénué d'implicite.

Ces règles évoluent et changent selon les contextes sociaux et historiques car, ce qui est permis et acceptable aujourd'hui ne le serait pas forcément dans le futur.

### **4. La compétence interdiscursive**

Selon D. Maingueneau, les énonciateurs d'un discours donné ont la maîtrise tacite de règles permettant de produire et d'interpréter des énoncés relevant de leur propre formation discursive, et, corrélativement, ils peuvent identifier comme incompatibles avec elle les énoncés des formations discursives antagonistes.

Par exemple, un scientifique peut comprendre et produire des articles de recherche qui appartiennent à un même type de discours/formation discursive (discours scientifique) tout en reconnaissant que des discours politiques ne suivent pas les mêmes règles et normes.

### **5. La pratique discursive**

Selon Maingueneau, le discours ne doit pas être pensé seulement comme un ensemble de textes, mais comme une pratique discursive. Selon ce dernier, la pratique discursive se réfère à la manière dont les discours sont produits, structurés et interprétés dans des contextes spécifiques en respectant des règles de normes (chaque type de discours suit des règles spécifiques « discours politique, publicitaire, médiatique...etc), de contextes sociaux,

historiques ou culturels et le principe de l'interaction car, les discours se modifient et se répondent mutuellement.

## **6. Une pratique intersémiotique**

Il ajoute que la pratique discursive ne définit pas seulement l'unité d'un ensemble d'énoncés, elle peut aussi être considérée comme une pratique intersémiotique qui intègre des productions relevant d'autres domaines sémiotiques (pictural, musical, et...)

## **7. L'inscription socio-historique**

Les discours ne sont pas produits dans le vide, mais ils sont profondément enracinés dans les contextes sociaux et historiques qui les entourent.

### **3.2.6.3 Les années 2000 : installation de nouvelles approches analytiques et disctionnarisation de certains concepts.**

### **3.2.6.4 La notion de genre de discours**

Selon Michael Bakhtine :

« Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et, entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux tout premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume, la structure compositionnelle donnée , en prévoir la fin, autrement dit, dès le début, nous sommes sensibles au tout discursif [...] Si les genres de discours n'existaient pas et si nous n'en avions pas la maîtrise, et qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de la parole, qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés , l'échange verbal serait impossible » <sup>32</sup>

---

<sup>32</sup>Bakhtin, M. M. (1979/1984). *Esthétique de la création verbale*. (A. Aucouturier, Trad.) Paris : Gallimard

Selon Jean Michel Adam :

« Ainsi, la structure élémentaire de la séquence narrative se trouve à la base de l'épopée, de la fable, de la plupart des romans, des narrations théâtrales classiques d'exposition ou de dénouement, mais également du reportage et du fait divers journalistique, de la narration orale ou de l'anecdote quotidienne. »<sup>33</sup>

Selon Maingueneau :

Genres institués de mode (1) : ce sont des genres institués qui ne sont pas ou peu sujets à variation.

Les participants se conforment strictement à leurs contraintes : courrier commercial [...], actes notariés [...]

Genres institués de mode (2) : ce sont des genres pour lesquels les locuteurs produisent des textes individués, mais soumis à des cahiers des charges qui définissent l'ensemble des paramètres de l'acte communicationnel : journal télévisé, fait divers [...]

Genres institués de mode (3) : pour ces genres (publicités, chansons, émissions de télévision...) il n'existe pas de scénographie préférentielle [...]

Genres institués de mode (4) : ce sont les genres proprement auctoriaux, ceux pour lesquels la notion même de « genre » pose problème [...]. C'est à un auteur pleinement individué (associé à une biographie, à une expérience singulière) qu'il revient d'autocatégories sa production verbale.

### **3.2.6.5 Les linguistiques textuelles**

Il est à noter que la linguistique textuelle et l'analyse textuelle des discours sont initiées par J.M. Adam. A vrai dire, cette théorie se trouve à

---

<sup>33</sup> ADAM, JEAN MICHEL (1992), *Les Textes : Type et Prototype*, Nathan-Université, p 13.

l'intersection des deux linguistiques (celle de la langue et celle de la parole) car, elle emprunte les concepts méthodologiques adoptés par les deux branches. Leur objectif est de comprendre comment les textes produisent du sens dans des contextes sociaux et linguistiques variés.

Le positionnement de cette linguistique textuelle se présente comme suit :

Elle emprunte à la linguistique de la langue l'analyse de la structure textuelle, de la cohésion et des mécanismes internes qui assurent la cohérence d'un texte. Quant à la linguistique de la parole, elle lui emprunte, l'analyse des aspects dynamiques et contextuels de l'utilisation de la langue. En d'autres termes, elle essaye de répondre à la question : comment les individus utilisent la langue dans des situations différentes et spécifiques. Elle étudie les textes en les rapportant à leurs contextes en prenant en ligne de compte les intentions du locuteur, les interactions et la situation de communication.

En résumant, nous dirons que la linguistique textuelle est une discipline hybride qui recourt aux concepts et aux méthodes de la linguistique de la langue et à la linguistique de la parole pour analyser comment les textes sont produits, structurés et interprétés dans des contextes différents.

Jean Michel Adam distingue entre discours et texte. Il définit le texte comme unité de communication écrite ou orale structurée et cohérente qui se compose de diverses unités textuelles, allant des propositions aux séquences. Il est analysé en termes de cohésion, de progression thématique, de cohérence et de segmentation.

Adam définit le discours comme entité plus large qui englobe le contexte d'énonciation.

L'intérêt de l'analyse du discours est porté sur la manière dont les textes sont produits et interprétés dans des situations spécifiques. Le discours inclut des aspects interactionnels et pragmatiques mettant en valeur le caractère dialogique de toute communication.

### **3.3.1 La pragmatique**

#### **3.3.1 La pragmatique**

La pragmatique a commencé à s'étendre de manière significative aux alentours de 1980. Elle commence à être institutionnalisée et à enrichir les études linguistiques et peu à peu à se constituer en un cursus de l'enseignement supérieur principalement dans le champ des études en lettres et en sciences sociales. Cette discipline fait partie, en dépit du problème de la délimitation du domaine, du paysage scientifique et pédagogique, comme du bagage intellectuel contemporain.

La pragmatique se définit comme :

« [...] le champ des études sur le langage est partagé entre deux grands domaines, l'un prenant en charge le système de la « langue » au sens saussurien, l'autre considérant plutôt le langage comme discours, c'est-à-dire dans son efficacité sociale. [...] Perpétuellement, en effet, renaît le désir d'articuler la structure de la « langue » sur son usage social. C'est en particulier l'effort de la pragmatique, qui reproche au structuralisme d'avoir presque totalement évincé le sujet parlant du système de la langue et d'avoir séparé le langage de son contexte d'énonciation, alors même qu'une analyse adéquate des structures linguistiques montre que leur présence est déterminante [...] »<sup>34</sup>

#### **3.3.2 Les origines intellectuelles de la pragmatique :**

A ses débuts, il convient de préciser que la pragmatique n'entretient aucun lien avec la réflexion linguistique, elle s'apparente à des suites d'interrogations essentiellement philosophiques. Elle est née de la philosophie du langage.

---

<sup>34</sup> GEORGES-ELIAS SARFATI. , (2002), Précis de Pragmatique, Nathan/VUEF, 128p.

Cependant, c'est la situation de crise de la philosophie (crise des fondements : mathématiques, logiques, métaphysiques traditionnelles) qui a favorisé l'émergence d'un soudain intérêt pour la question du langage et de ses fonctions.

La crise de rationalité a amené ces théoriciens à être sensibles aux paramètres langagiers. Ce point de mutation est appelé (tournant linguistique) qui a conduit à se recentrer sur la question du langage et de ses puissances.

Parmi les multiples mouvances de pensée (courants) qui ont résulté de cette mutation européenne (reconstruction du socle scientifique), le pragmatisme de CS Peirce fait écho à cette vaste mutation, un pragmatisme américain qui contribue à l'élaboration d'une sémiotique, réflexion d'une grande envergure autour des systèmes de signes entendus comme conditions fondamentales de la pensée. Pour Peirce chaque type de signe est l'interprétant d'un autre signe.

En réaction à la métaphysique et s'inscrivant dans la théorie de l'empirisme logique, R. Carnap (1891-1970) a poussé le principe de vérification dans ses ultimes conséquences, il dresse trois types d'énoncé (vrai/faux/dénué de sens), selon le même auteur : « *si l'on veut construire un énoncé qui n'appartient pas à l'une de ces espèces (vrai/faux), cet énoncé sera automatiquement dénué de sens* »<sup>35</sup>, sa conception (dispositif heuristique) frappe d'invalidité les énoncés métaphysiques.

---

<sup>35</sup> Ibid

### 3.3.3 Pragmatique et linguistique :

Les orientations de la pragmatique prennent le contre-pied de la linguistique issue du CLG de F. De Saussure. La pragmatique construit des modèles qui exercent une prise directe sur les usages du langage.

La linguistique quant à elle tend à la description de l'usage linguistique. D'autres parts, la pragmatique décrit l'activité d'énonciation des locuteurs à partir d'une critique de la notion du sujet parlant (notion qui n'est qu'hypothèse de travail pour la linguistique).

Enfin, la pragmatique se distingue encore de la linguistique du fait de l'intérêt que ses théoriciens accordent d'emblée aux déterminations contextuelles de l'expression.

Selon G.E Sarfati :

« L'intégration de la pragmatique à la linguistique est le fruit de deux principales lignes de pensée, dont les formations sont à peu près contemporaines. La première résulte de l'adaptation de la conception dialogique aux sciences du langage, la seconde de l'incorporation des acquis de la philosophie du langage ordinaire à la linguistique poststructurale. »<sup>36</sup>

Il ajoute un peu plus loin :

« Pour O. Ducrot (1985) le dialogisme se laisse principalement interpréter en terme de polyphonie (se caractérise par l'inscription par le locuteur du discours d'autrui dans son propre propos. Il s'agit littéralement d'un mécanisme de « mise en scène » grâce auquel le locuteur impute à un autre un point de vue discursif qu'il n'entend pas assumer) ». <sup>37</sup>

---

<sup>36</sup> GEORGES-ELIAS SARFATI. , (2002), Précis de Pragmatique, Nathan/VUEF, 128p.

<sup>37</sup> Ibid.

La pragmatique linguistique s'est élaborée autour du développement de deux champs théoriques en prise directe sur la problématique argumentative.

Nous retrouvons la nouvelle rhétorique de Perelman et la théorie de l'argumentation de O. Ducrot qui interroge la logique d'une langue naturelle à partir d'une double intégration de la pragmatique : à la linguistique d'un côté et à la sémantique d'un autre.

### **3.3.4 Sémantique et pragmatique :**

La délimitation de la pragmatique comme domaine spécifique de l'étude du langage est communément attribué au philosophe et sémioticien américain C. Morris (Foundations of the theory of signs, 1938) qui dans ses études sur la « sémiosis », de la signification, divisait l'appréhension de tout langage (formel/naturel) en trois domaines :

1. La syntaxe
2. La sémantique
3. La pragmatique

Qui correspondent aux trois relations fondamentales qu'entretiennent les signes : avec d'autres signes (syntaxe), avec ce qu'ils désignent (sémantique), avec leurs utilisateurs (pragmatique).

La pragmatique a été conçue comme cette discipline annexe qui s'intéresserait à ce que les usagers font avec les énoncés (« pragmatique » vient du grec pragma, « action ») alors que la sémantique était censée traiter de leur contenu représentatif, identifiée à leur « condition de vérité », c'est-à-dire aux conditions requises pour que les énoncés soient vrais.

Exemple :

« Il ne fait pas chaud ici. » est une proposition, un jugement qui peut être déclaré vrai ou fait. En partant du point de vue sémantique Marie pourrait répondre à Pierre « oui, c'est vrai » dans le cas où cet énoncé est vrai.

Mais d'un point de vue pragmatique Marie pourrait répondre à Pierre avec une action, celle de fermer la fenêtre. Elle ne part pas du fait que le langage ne fait pas que décrire la réalité, mais qu'il agit aussi sur elle.

Celui qui parle accomplit une action (un acte de langage, promesse, ordre, déclaration...) qui ne peut être déclarée vraie ou fausse, mais réussie ou non réussie selon que le destinataire comprend l'intention du locuteur ou non. Cependant, même si le code est parfaitement partagé (français dans l'exemple) l'implicite (le non-dit) peut mener à l'échec de la compréhension de cet énoncé.

Par conséquent, Marie pour comprendre les intentions de Pierre, confronter le sens de l'énoncé au contexte Pierre n'a pas chaud/ il y a un courant d'air : elle fait une hypothèse sur l'intention de Pierre.

### **3.3.5 Les actes de langage :**

Dans son livre de 1962 quand dire c'est faire, Austin commence par s'intéresser à des verbes comme jurer/ Baptiser, qu'il appelle « verbe performatifs ». Ces verbes représentent la particularité d'accomplir ce qu'ils disent. Ces verbes performatifs s'opposent aux verbes « constatifs », qui décrivent un état du monde indépendant de leur énonciation « je cours », « j'aime mon pays »...). Alors que les verbes performatifs représentent des actions qui sont soumises à la condition de « réussite » ou non s'il y a effectivement baptême ou serment ; les constatifs sont soumis à la condition d'être vrais ou faux. Par cette distinction, Austin entend critiquer « l'erreur descriptiviste » selon laquelle la fonction essentielle du langage serait de représenter des états du monde.

Il est à noter qu'au lieu de parler de verbes performatifs, il vaudrait mieux parler « d'énonciation performative », car hors emploi il n'existe pas de verbe performatif. Dans les exemples suivants, par exemple, les verbes que

nous avons décrits comme performatifs deviennent constatifs car ils n'accomplissent aucune action :

« Pierre Baptise la petite fille par immersion », « je le jure fréquemment », « je l'ai promis l'autre fois ».

Dans les exemples ci-dessus, il s'agit d'énoncés constatifs qui décrivent un état de choses indépendamment de l'acte énonciatif. Par conséquent, l'énonciation performative implique un « je » et un présent ponctuel. Le sujet de l'énoncé coïncide avec le sujet de l'énonciation, celui du dire et celui du dit.

Progressivement, Austin a renoncé à la distinction « énoncé constatif », « énoncé performatif », car il lui apparaît impossible de trouver des énonciations dénuées de valeur performative. Par exemple, dans l'énoncé « il pleut », à priori l'énoncé semble être constatif mais selon la conception d'Austin, cet énoncé accomplit une action « l'affirmation ». Donc pour Austin entre « il pleut » et « j'affirme qu'il pleut », il ne s'agit pas de deux énoncés, le premier constatif et le deuxième « performatif » mais le performatif dans le premier est « primaire » et « explicite » dans le deuxième. Certes, des actions comme « promettre », « affirmer », « ordonner », « soutenir »...etc sont verbales ; elles ne sont pas de même type que des actions « institutionnelles » comme « jurer », « décréter », « baptiser », mais il s'agit dans les deux cas d'actes du langage/parole/discours.

Il en ressort que toute énonciation possède une dimension illocutoire. Le terme « illocutoire » semble plus compréhensif que celui de « performatif ». De ce fait, le sens d'un énoncé associe deux composants : le contenu propositionnel, une valeur descriptive (qui serait la même dans « Pierre part », « Pierre, pars ») et une force illocutoire qui indique quel type d'acte de langage est réalisé quand on l'énonce et de quelle manière il faudrait qu'il soit perçu par le destinataire (requête, menace, suggestion...etc). Parler, c'est donc communiquer ou intégrer, également, dans l'énonciation

la manière dont celle-ci doit être saisie par le destinataire. L'interprétation d'un énoncé n'est réussie que si le destinataire reconnaît l'intention associée conventionnellement à son énonciation.

Ex : l'acte d'ordonner n'est réussi que si le destinataire comprend que c'est un ordre qui lui est adressé.

Pour Austin, proférer un énoncé est à la fois :

« -Réaliser un acte locutoire, produire une suite de sons dotée d'un sens dans une langue ;

- Réaliser un acte illocutoire, produire un énoncé auquel est attachée conventionnellement, à travers le dire-même, une certaine « force » ;

- Réaliser une action perlocutoire, c'est-à-dire provoquer des effets dans la situation au moyen de la parole (par exemple, on peut poser une question (acte illocutoire) pour interrompre quelqu'un, pour l'embarrasser, pour montrer qu'on est là, etc.)

Le domaine du perlocutoire sort du cadre proprement langagier. »<sup>38</sup>

### **3.3.5.1 Les Condition de réussite :**

Pour les interpréter, alors que les énoncés à contenu propositionnel (constatifs) sont soumis à des conditions de vérité, les énoncés à force illocutoire (dimension performative) sont soumis à des conditions de félicité (réussi/non réussi) et cela dépend de leur accomplissement ou non.

### **3.3.5.2 Dire/Montrer<sup>39</sup> :**

La dimension pragmatique de l'énonciation se reflète à travers le dispositif pragmatique appelé « la réflexivité de l'énonciation », en d'autres termes, le fait que l'acte d'énonciation se réfléchit dans l'énoncé. Si l'on emploie par exemple un impératif pour donner un ordre, on ne dit pas dans l'énoncé que c'est un ordre mais on le montre en le disant. De même, dans l'énoncé « il

---

<sup>38</sup> Dominique Maingueneau (2005), *Pragmatique pour le discours littéraire*, Armand colin, Paris.

<sup>39</sup> Ibid.

pleut », on ne déclare pas ouvertement que c'est une assertion, on le montre à travers son énonciation.

### **3.3.6 Les lois du discours**

Le principe général de « coopération » sur lequel repose toute interaction verbale peut être résumé en principes que Grice appelle « maximes conversationnelles », que d'autres appellent « postulats de conversation » et que O.Ducrot nomment « lois du discours ».

Ces principes s'apparentent à un nombre de règles culturellement variables que les interlocuteurs doivent respecter lorsqu'ils « jouent le jeu » de l'échange verbal. Le recensement et la définition de ces lois font l'objet de débats. Kerbrat-Orecchioni<sup>40</sup> propose de les diviser en « principes discursifs généraux » et « lois du discours plus spécifiques ».

1)-Principes discursifs généraux :

Principe de coopération, de pertinence, de sincérité (parler, c'est se prétendre sincère).

2)-Lois du discours plus spécifiques :

A) De caractère linguistique :

Loi d'informativité (ne pas dire ce que connaît déjà le coénonciateur ou parler pour ne rien dire)

Loi d'exhaustivité (fournir l'information pertinente susceptible d'intéresser le coénonciateur à un moment donné)

Loi de modalité (faire preuve de clarté dans ses formulations).

B) Portant sur un code de convenance :

En tant que comportement social, l'interaction verbale est soumise à des normes, qui varient dans le temps et l'espace. D'un côté, certaines règles régissent le comportement du locuteur vis-à-vis de son énonciateur (éviter de l'agresser verbalement, de monopoliser la parole ou être flatteur à

---

<sup>40</sup> Kerbrat-Orecchioni, Catherine. L'implicite. Armand Colin, 1986, p 196.

outrance, moqueur...etc) ; d'un autre côté, des règles qui permettent à l'énonciateur de préserver sa propre face (ne pas être trop prétentieux ou trop respectueux au point d'être dominé dans l'échange... etc)

Ces lois du discours ne sont pas réservées qu'à la conversation. Elles concernent tous les discours. Cependant, elles sont spécifiées en fonction des genres du discours (l'énonciateur d'une œuvre littéraire peut injurier son lecteur ou l'ignorer, un conférencier est tenu de monopoliser la parole, etc)

### **3.3.7 L'implicite :**

Selon Oswald Ducrot, un linguiste français de renommée, tout énoncé assertif transmet non seulement une information explicite, mais peut communiquer une information implicite. Selon ce dernier, l'implicite peut prendre deux formes :

A)- Celle de présupposition. Selon Dominique Maingueneau, on le définit traditionnellement à l'aide du test de négation « une phrase *p* présuppose une phrase *q*, si *q* reste vrai quant *P* est nié<sup>41</sup> ». Dans la phrase « mon frère ne fume plus » (*p*), on présuppose que « mon frère fumais » (*q*). Même si la phrase *p* « mon frère ne fume plus » est niée, la phrase *q* (*présupposée*) reste vraie « qu'il fumait ».

B)- Celle de sous-entendu qui est un implicite pragmatique que l'énonciateur ne peut cerner qu'à travers un raisonnement plus ou moins spontané qui s'appuie sur les principes des « lois du discours » qui régissent l'activité discursive.

Dans le dialogue entre deux frères :

A : Tu viens chez papa ?

B : Mon fils est malade.

---

<sup>41</sup> Maingueneau Dominique (1996), Les termes de l'analyse du discours, édition le seuil.

En évidence, la réponse B transgresse la loi du discours (par exemple, l'exhaustivité et la modalité) qui prescrit de répondre d'une manière appropriée à une question.

Le Locuteur A va cependant, présumer que B respecte cette loi et qu'il émet seulement un implicite (il sous-entend) et qu'il n'ira pas chez leur père à cause de la maladie de son fils auquel il doit porter assistance.

Par conséquent, le locuteur A, à partir du sens littéral produit une inférence (un sous-entendu) en partant du principe que les coénonciateurs connaissent tous les deux les lois du discours.

A partir de cet exemple apparaissent les caractéristiques du sous-entendu qui se résument au nombre de trois :

- 1)- Son existence (sous-entendu) est associée à un contexte particulier.
- 2)- Il est déchiffré grâce à un calcul de la part du coénonciateur.
- 3)- L'énonciateur pourrait rejeter ce sous-entendu en se réfugiant derrière le sens littéral.

**Deuxième Chapitre : des théories linguistiques aux méthodes  
d'analyse**

**Applications**

**Exercice N°01 :**

Identifiez les plans d'énonciation (discours/récit) de ces deux fragments de G.de Maupassant et de l'extrait de Thérèse Desqueyroux, avec explication.

**Extrait 1 :**

« 8 mai. Quelle journée admirable ! J'ai passé toute la matinée étendu sur l'herbe, devant ma maison, sous l'énorme platane qui la couvre et l'ombrage tout entière.

J'aime ce pays, et j'aime y vivre parce que j'y ai mes racines(...) J'aime ma maison où j'ai grandi. »

(Début du Horla, Livre de poche, p.7.)

**Extrait 2 :**

« C'était le jour où la famille Hauser allait retourner à Loèche, l'hiver approchant et la descente devenant périlleuse.

Trois mulets partirent en avant, chargés de hardes et de bagages et conduits par les trois fils. Puis la mère, Jeanne Hauser, et sa fille Louise montèrent sur un quatrième mulet, et se mirent en route à leur tour. »

(Le Horla, Livre de Poche, p.198.)<sup>42</sup>

**Extrait 3**

« L'avocat cria : « Non-lieu » et, se retournant vers Thérèse : « Vous pouvez sortir : il n'y a personne ».

Elle descendit des marches mouillées. Oui, la petite place semblait déserte. Son père ne l'embrassa pas, ne lui donna même pas un regard. »

(Thérèse Desqueyroux, Livre de Poche, p. 7.)

---

<sup>42</sup> D.Maingueneau (1994,1999) Enonciation en linguistique française, Paris, hachette livre,p 76-79

**Exercice** <sup>43</sup> **N°02** : dans le texte suivant, distinguez les énoncés relevant du « discours » et ceux relevant du « récit » en vous appuyant sur des critères linguistiques précis.

Elle essaya de parler encore. Ses lèvres tremblaient comme celles d'un enfant qui sanglote ; elle ne pleurait pas toutefois ; l'extraordinaire éclat de son regard inondait son regard d'une surhumaine, d'une angélique beauté.

- Aliss  
a ! qui donc épouserai-je ? Tu sais pourtant que je ne puis aimer que toi... et tout à coup, la serrant éperdument, presque brutalement dans mes bras, je l'écrasais contre ma poitrine. Je vis son regard se voiler ; puis ses paupières se fermèrent, et d'une voix dont rien n'égalera pour moi la justesse de la mélodie :

- Aie  
pitié de nous, mon ami ! Ah ! n'abîme pas notre amour. Peut-être dit-elle encore : N'agis-pas lâchement ! ou peut-être me le dis-je à moi-même. Je ne sais plus, mais soudain, me jetant à genou devant elle et l'enveloppant pieusement dans mes bras :

- Si tu  
m'aimais ainsi, pourquoi m'as-tu toujours repoussé ?

Vois ! J'attendais d'abord le mariage de Juliette ; j'ai compris que tu attendisses aussi son bonheur ; elle est heureuse ; c'est toi-même qui me l'as dit. J'ai cru longtemps que tu voulais continuer à vivre près de ton père ; mais à présent, nous voici tous deux seuls.

...

---

<sup>43</sup> DOMINIQUE MAINGUENEAU. , (2003), *Linguistique pour le texte littéraire*, 4<sup>e</sup> édition Nathan, Paris. p 68

(André Gide, *La porte étroite*, Paris, Gallimard.)

**Exercice N°3 :**

Relevez de ce passage les embrayeurs qui renvoient à la présence de l'énonciateur dans son discours.

**Extrait d'interview**

Sébastien a tout l'avenir devant lui. Il a déjà beaucoup appris l'an passé en Sierra Nevada, avec la déception de sa sixième place. Il retiendra la leçon d'aujourd'hui. Et puis, vous allez voir, il gagnera l'un des deux derniers slaloms de la Coupe du Monde.

L'équipe, 17 janvier 1997.

**Exercice N°04 :** dans le texte suivant, distinguez les énoncés relevant du « discours » et ceux relevant du « récit » en vous appuyant sur des critères linguistiques précis.

MARSEILLE. — Fabrice Santoro a passé une semaine plutôt encourageante à Marseille. Associé à Delaitre, il a disputé la finale du double contre la paire suédoise Enquist-Larsson. Et c'est contre Thomas Enquist, aussi, que son parcours en simple s'est arrêté samedi en demi-finale. Le Suédois, numéro 10 mondial, a battu le Français, classé cent places derrière lui 6-4, 6-3, en 1 h 27. Un break dans chaque set suffit à Enquist pour bâtir une victoire logique. Santoro ne fut pas vraiment surclassé, mais l'efficace jeu d'attaque qui lui avait permis de battre Grosjean, Korda et Rosset dans les tours précédents se révéla trop juste contre un adversaire de ce calibre...

Santoro eut quand même des occasions d'inquiéter le Suédois : au premier set il eut trois balles de break dans deux jeux différents ; les trois fois, Enquist lâcha une première balle incontrôlable.

Dans le deuxième set, il en eut encore deux, et, là encore, le Suédois servit trop fort pour lui. « Ce que je retiens de cette semaine, conclut un Santoro positif, c'est que j'ai battu deux bons joueurs et que j'ai été proche du niveau d'Enquist sur sa meilleure surface.

Ça va me donner l'énergie pour travailler dans les semaines qui viennent. » Au Challenger de Strasbourg dès cette semaine, puis, sur le grand circuit, à Copenhague et Saint-Pétersbourg.

A-J. Dereix, L'Equipe, 17 février 1997

**Exercice N°05<sup>44</sup> :**

Analysez le discours ci-dessous en essayant de dégager sa formation discursive, sa stratégie discursive et le positionnement discursif de son auteur.

**Extrait d'un article sur la vaccination :**

« La vaccination est un acte responsable qui permet de protéger notre santé et celle des autres. Il est important de se faire vacciner pour contribuer à la protection collective et éviter la propagation des maladies. »

**Note :**

Le Triangle persuasif :

Ethos, Pathos et Logos sont des concepts clé en AD qui ont été développés par le philosophe Grec Aristote. Ces concepts sont utilisés dans un discours pour décrire les différentes stratégies rhétoriques pour persuader un auditoire.

---

<sup>44</sup> Exercice tiré de l'ouvrage de Hicham Belmokhtar, *Les usages de l'analyse du discours dans la recherche universitaire*, éd Wamda 2023

Aristote affirme que l'argumentation dans le discours se constitue sur trois arguments importants, le premier type d'argument est réservé à l'image de soi ou l'image du locuteur nommée « l'ethos » qu'il dégage à travers son discours, le second réside dans les sentiments de l'interlocuteur, suscités par l'orateur, c'est ce qu'on appelle « pathos » et le troisième est basé sur la logique et il s'appelle « logos ».

### **Exercice N°06 :**

Dans le cadre d'une étude, en rapport à l'approche de l'analyse du discours, d'un fragment de discours politique, j'ai choisi le discours prononcé par l'ancien président de l'Algérie, feu M. Abdelaziz BOUTEFLIKA le 14 août 2005 devant les cadres de la Nation dans lequel il a exposé les grandes lignes d'un projet « Charte pour la Paix et la Réconciliation nationale » qui sera soumis au peuple algérien dans le cadre d'un référendum qui se tiendra le 29 septembre 2005.

**Consigne :** Identifiez au moyen de l'analyse du discours les stratégies de persuasions adoptées par l'ancien président de la république algérienne.

### **Discours :**

Chers compatriotes,

Le référendum auquel je vous invite aujourd'hui est un référendum démocratique, transparent et régulier et votre libre décision sera souveraine et impérative. Je la respecterai et j'œuvrerai à son application quoi qu'il en coûte.

La démocratie prend en compte l'avis de la minorité mais implique aussi que celle-ci se plie à l'avis de la majorité. Cela étant, je souhaite que la majorité écrasante soit, sincèrement et fermement, attachée à l'esprit de réconciliation, d'entente et de tolérance.

C'est, là, un appel du cœur au cœur, débordant d'amour et de bonté, convaincu que l'Islam est paix, que la civilisation est quiétude et que la patrie est citoyenneté pour la coexistence, la solidarité et l'entraide.

C'est, là, un appel de la raison à la raison consciente et avisée, à la conscience éclairée et responsable, à l'esprit qui agit avec discernement et sagesse dans la voie de la réussite, du bonheur et de la quiétude.

L'Algérie avec laquelle vous avez rendez-vous aujourd'hui et demain est sûre d'elle et de ses capacités.

L'Algérie aspire à un avenir radieux qui se réalisera, grâce à Dieu, grâce à votre réconciliation et votre cohésion, grâce à vos efforts et vos sacrifices, grâce à votre fidélité et votre adhésion autour de votre Etat et de vos dirigeants.

La détermination et le génie des hommes procèdent de la volonté et de la grandeur des peuples. Nous avons appris de la glorieuse Révolution de Novembre comment se réalise la fusion de toutes les potentialités dans le creuset du nationalisme créateur pour accomplir des merveilles et relever les défis.

Nous, nous comptons sur Dieu et sur notre cher peuple, conscients du poids de la responsabilité, avec la foi en la capacité de notre peuple à assimiler l'appel et avec la certitude qu'il sera au rendez-vous de l'histoire comme il l'a toujours été et le sera encore.

Puisse Dieu, Tout-Puissant, préserver notre chère patrie, guider notre peuple dans son choix et bénir sa marche vers le parachèvement du processus pour réaliser davantage de progrès et de prospérité. Puisse-t-il lui permettre de vivre dans la dignité, la quiétude et la prospérité.

Puisse Dieu nous armer de sagesse, de force et de patience pour accomplir dans la fidélité au serment, les responsabilités qui m'incombent et être à la hauteur de la confiance de mon grand peuple pour mener notre chère patrie au plus haut rang de la dignité et de la réussite.

Gloire à l'Algérie,

Gloire à ses martyrs, ses héros et son grand peuple.

Je vous remercie.»

**Exercice N°07 :** identifiez dans le discours, adressé à la nation, du président américain Joe Biden les stratégies discursives de persuasion qu'il a déployées tout au long de son allocution.

**Le discours :**

Nous sommes à un point où ce que nous décidons aujourd'hui va déterminer l'avenir, je crois que je suis le premier président qui a voyagé dans un pays en guerre pendant la guerre et quand j'ai rencontré les israéliens, c'était parce que je voulais apporter mon soutien au moment où 1300 personnes étaient massacrées en Israël et où le Hamas a provoqué des attaques meurtrières, épouvantables. Ils ont pris des otages, j'ai parlé auprès des familles et j'ai parlé au président et je lui ai dit que nous allons faire tous ce que nous pouvons pour ramener chez eux les otages [...] Il faut lutter contre le mal et les juifs sont bien placés pour le savoir, il n'y a pas de limites aux comportements honteux dont l'homme est capable. J'ai parlé au président Abbas aussi, j'ai répété que les Etats Unis étaient engagés pour maintenir la dignité et la détermination des Israéliens et on ne peut pas le leur retirer.

Je suis navré, j'ai le cœur brisé de ce qui s'est passé lorsqu'il y a eu l'explosion d'un Hôpital à Gaza qui n'était pas fait par les Israéliens. Les Palestiniens veulent vivre en paix. Après des mois de guerre et de brutalité en Ukraine, la douleur est partout. On a trouvé des traces de massacres en masse.

On a constaté des enlèvements d'enfants, des tortures d'enfants, c'est épouvantable. Dans les deux cas, il y a une négation de la démocratie. Le Hamas est déterminé à faire des meurtres, des assassinats, éliminer le peuple Juif. Utiliser son peuple comme un bouclier humain.

C'est épouvantable et Poutine nie qu'en Ukraine, le pays ait droit à sa souveraineté. Il n'y a que deux semaines encore, il a dit que les Etats Unis n'avaient pas à se mêler et que l'Ukraine n'avait que deux semaines à vivre. Tous ces conflits sur la négation de l'humanité et pourquoi les Etats Unis s'en occupent, c'est parce que c'est vital pour l'Amérique, il ne faut pas laisser la terreur régner, les dictateurs n'ont pas le droit de continuer à faire cela et il faut essayer de les arrêter. Ce que nous faisons en Palestine et en Ukraine, on essaye de résister contre tous les agresseurs. Il faut éviter que le chaos s'étende partout, que cela gagne le pacifique et surtout au moyen Orient, L'Iran soutient les russes en Ukraine et soutient le Hamas et eux aussi sont responsables de tout ce qui se passe. Nous les accusons de cela...<sup>45</sup>

**Exercice N°08 :** Comblez les vides dans l'énoncé suivant :

La linguistique renvoie principalement, aujourd'hui, aux travaux sur les ....., les mécaniques..... des langues et leurs conséquences théoriques et pratiques, par distinction d'une sociolinguistique qui renvoie principalement à des travaux sur les....., les fonctions ..... des langues et leurs conséquences.

**Exercice N°09 :** En vous appuyant sur les mécanismes référentiels de Kerbrat-Orecchioni, déterminez les types de références employés dans cet énoncé (mots soulignés) :

« A la veille des élections présidentielles qui se tiendront à Paris, un groupe de touristes était rassemblé autour de la Tour Eiffel. D'ici, je peux voir les fourmillements quotidiens autour de ce monument historique ».

---

<sup>45</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=iB2IGCII1w>

**Exercice N°10 :**

Patrick Charaudeau, dans sa « *Grammaire du sens et de l'expression* (1992) », distingue trois sortes de modalités, quelles sont-elles ?

**Exercice N°11 :**

Identifiez les lieux d'inscription de la subjectivité de l'auteur dans son discours dans l'énoncé suivant :

« A la veille des élections, je suis inquiet pour l'avenir de notre pays. Les candidats manquent de vision et des réformes sont nécessaires. En tant que citoyen engagé, je crois que notre vote peut surement faire la différence ».

**Exercice N°12 :**

En usant d'une approche pragmatique, analysez l'énoncé suivant (entre guillemets) ;

« Demain, nous voterons pour un avenir meilleur. Chaque voix compte. Ensemble, nous pouvons changer les choses.»

**Note :**

Quatre éléments à étudier : positionnement énonciatif, modalité d'énonciation, visée illocutoire de l'énonciateur, réception du message (conditions de félicité).

**Exercice N°13 :**

Comblez les vides dans l'énoncé suivant :

Selon Patrick Charaudeau, les Sciences du langage sont confrontées à un problème majeur qui est celui du manque de visibilité ..... et ..... . Il propose comme socle commun une première

grande division entre “.....” et  
“.....”

**Exercice N°14 :**

Identifiez avec délimitation des passages les types de modalités employées par le locuteur (selon la théorie de Patrick Charaudeau) .

**Contexte :** à l’occasion d’une soirée consacrée à la mémoire des Chouhadas, l’animateur prend la parole en énonçant :

« Chers amis, je vous invite à célébrer ce grand moment. La rencontre d’aujourd’hui est très spéciale, elle est consacrée aux valeureux martyrs qui se sont sacrifiés pour ce cher pays. Je suis fier d’animer aujourd’hui, en ma qualité de grand passionné d’histoire, cette mémorable soirée qui rend hommage à ces valeureux guerriers. »

**Exercice N°15 :**

Identifiez (en trois phrases) les stratégies discursives qui révèlent le positionnement énonciatif du locuteur dans son discours dans l’énoncé suivant :

« On pourrait penser que certaines décisions politiques sont prises par les pays développés sans tenir compte des avis des pays sous-développés ou en voie de développement »

**Exercice N°16 :**

En usant d’une approche pragmatique, analysez l’énoncé suivant (entre guillemets) :

« Chers collègues,  
Je suis ravi de vous annoncer que notre projet a été un grand succès grâce à votre dévouement. Continuons à travailler ensemble avec la même passion pour atteindre de nouveaux sommets. »

**Note :** Il y a quatre éléments à étudier : positionnement énonciatif, modalité d'énonciation, visée illocutoire de l'énonciateur, réception du message (conditions de félicité).

**Exercice N°17 :**

Dans un entretien à Europe 1, Emmanuel Macron a évoqué le sujet de l'immigration. Il estime que « la France ne peut pas accueillir tout le monde si elle veut accueillir bien ».

Il ajoute à quelques jours du débat sur l'immigration programmé à l'Assemblée nationale (30 septembre) : « Pour continuer à accueillir tout le monde dignement, on ne doit pas être un pays trop attractif ».

En vous basant sur les éléments vus en cours, analysez les extraits ci-dessus en relevant tous les éléments renvoyant à la subjectivité du locuteur (Emmanuel Macron) dans ses discours tout en expliquant ses prises de position et ses visées illocutoires.

**Exercice N°18 :**

Déterminez au moyen de l'approche de l'analyse du discours la position énonciative de l'auteur face à son discours et les stratégies discursives employées.

« Si ça se trouve Mme Burlaud, elle est pas vraiment psy. Elle travaille peut-être dans le cinéma et s'inspire des foutaises que je lui raconte pour écrire un sitcom. Burlaud, je suis certaine que c'est un pseudo, son vrai nom, ça doit être un truc du style Laurence Bouchard. Elle fait partie de l'équipe de scénaristes qui bosse pour AB Productions. C'est ça la vérité... »  
Kiffe Kiffe Demain (p.72)

**Exercice N°19 :**

L'invité de l'émission "Les grandes Gueules" Dr Toro a développé tout au long de sa présence un discours à visée persuasive, car l'objet de sa

présence était le motif de la plainte qu'il a déposée avec le collectif C-19 contre le premier ministre Edouard Philippe et l'ancienne ministre de la santé Agnès Buzyn. C'est pour légitimer cette action que le Dr se mit à articuler un discours argumentatif pour défendre sa position, essayez d'identifier ces stratégies persuasives en analysant les extraits de ces différentes séquences de son discours :

1. « Le conseil scientifique se base sur la logique médicale, vous tous autour de cette table vous vous rendez bien compte qu'il n'y avait peut-être pas eu de logique médicale d'appliquée et surtout pas appliquée assez rapidement ».

2. « Moi je parle pas pour Ludovic Toro médecin généraliste d'une ville du quatre-vingt treize, je parle de tous les médecins de ville, écoutez-les un petit peu, si vous interrogez un médecins généraliste aujourd'hui, ils sont furieux d'accord! »

3. « Excusez-moi, où alors vous m'avez pas entendu ou je vais vous le répéter : Février tous les spécialistes, tous les porte-paroles : c'est une gripette, les masques ça sert à rien , si ça ce n'est pas du mensonge médical, je sais pas ce que sait. Ça aboutit à quoi, non pas à une crise économique mais juste à des gens qui sont aujourd'hui dans des hôpitaux et qui risquent de mourir. Alors, peut-être qu'on n'aurait pas sauvé quelque chose, mais en médecine, il faut prévenir, je vous le dis aujourd'hui, rien n'a été

prévenu et préparé. Nous sommes un des pays qui a le moins réagi

»

## **Corrigés des applications**

### **Exercice N°01 :**

Identification des plans d'énonciation (discours/récit) des deux fragments de G.de Maupassant et d'un extrait de Thérèse Desqueyroux, avec explication.

Le premier extrait d'un journal intime, relève manifestement du discours, on y trouve le *je* de l'énonciateur (et *ma*), le déictique *ce*, des présents marquant le moment de l'énonciation ; l'énoncé exclamatif qui ouvre le texte constitue une trace de l'émotion de l'énonciateur. Les passés composés que contient cet extrait (*j'ai passé, j'ai grandi*) n'effacent pas la présence de cet énonciateur mais expriment simplement des procès antérieurs à son énonciation, procès qui restent liés à son actualité. En revanche, si le premier extrait a pour « temps » de base le présent, le deuxième extrait est fondé sur le passé simple et ne comporte pas de référence à l'instance d'énonciation et, en particulier, pas d'embrayeurs.

Pour ce qui est de l'extrait N°03, c'est un récit qui est interrompu à trois reprises : deux fois par le discours direct et une troisième, plus discrètement, par la présence d'un « oui » qui renvoie à l'assertion d'un énonciateur et nous amène à y lire un fragment de discours indirect libre rapporté à Thérèse.

### **Exercice N°02 :**

[Elle essaya de parler encore. Ses lèvres tremblaient comme celles d'un enfant qui sanglote ; elle ne pleurait pas toutefois ; l'extraordinaire éclat de son regard inondait son regard d'une surhumaine, d'une angélique beauté].

**[Alissa ! qui donc épouserai-je ? Tu sais pourtant que je ne puis aimer que toi]...** [et tout à coup, la serrant éperdument, presque brutalement dans mes bras, je l'écrasais contre ma poitrine. Je vis son regard se voiler ; puis ses paupières se fermèrent], **[et d'une voix dont rien n'égalera pour moi la justesse de la mélodie] :**

**[Aie pitié de nous, mon ami ! Ah ! n’abîme pas notre amour]. [Peut-être dit-elle encore] : [N’agis-pas lâchement] ! [ou peut-être me le dis-je à moi-même]. [Je ne sais plus], [mais soudain, me jetant à genou devant elle et l’enveloppant pieusement dans mes bras] :**

**[Si tu m’aimais ainsi, pourquoi m’as-tu toujours repoussé ?]**

...

(André Gide, *La porte étroite*, Paris, Gallimard.)

Ce passage est un bon exemple de narration classique. Elle est menée sur le mode du « récit » au passé simple et à l’imparfait, interrompu constamment par des fragments de dialogues (en caractère gras) agencés théâtralement qui relèvent du discours.

Le premier paragraphe relève du « récit ».

Le deuxième paragraphe commence avec une réplique au « discours », suivi d’un retour au « récit » (et tout à coup .....se fermèrent) ; la présence d’un futur simple avec une forte prise en charge modale (n’égalerà) associé à pour moi qui montre que « et d’une voix .....Mélodie » relève du discours.

Dans le troisième paragraphe « récit » et « discours » alternent ; sont au « récit » *peut-être dit-elle encore... ou peut-être me le dis-je à moi-même... mais soudain, me jetant à genou devant elle et l’enveloppant pieusement dans mes bras.*

Cependant, la présence de l’adverbe modal « *peut-être* » marque une interférence de « discours », rendue possible par le fait que le *je* réfère à la fois au narrateur et au personnage. De même, l’incise *je ne sais plus* vient intercaler un morceau de « *discours* » entre deux fragments de « récit » :

elle est rapportée à la situation d'énonciation du narrateur et non à l'histoire racontée.

Le dernier paragraphe appartient intégralement au « discours ».

Les fragments de discours, liés au couple interlocutif *je/tu*, incluent des vocatifs, des impératifs, des interrogatifs, des oppositions temporelles entre présent/passé composé/futur, des déictiques.

Considérée dans le détail, cette narration de facture classique révèle ainsi une hétérogénéité, liée au fait que le *je* est à la fois celui du personnage agissant dans une histoire au passé simple et celui de l'énonciateur de la présente narration qui réagit face à ses comportements passés.

#### **Exercice N°03 :**

Ce texte, où nous avons souligné les éléments qui portent une marque d'embrayage, s'organise autour de la situation d'énonciation : un « je » implicite s'adressant à un "vous" qu'il prend à témoin « vous allez voir » en mobilisant divers déictiques temporels (marques de temps des verbes, « l'an passé », « aujourd'hui »).

#### **Exercice N°04 :**

Ce texte mêle fragments embrayés et fragments non embrayés :

-du début jusqu'à I h 27, il s'agit d'un fragment embrayé au passé composé ; c'est un commentaire du journaliste, qui porte une évaluation et résume l'ensemble du parcours du joueur ;

-de « Un break dans chaque set... » jusqu'à « ...trop fort pour lui », on a affaire à un fragment non embrayé au passé simple. Ce changement de plan énonciatif permet de raconter l'enchaînement d'actions qui a permis d'aboutir au résultat annoncé dès le début de l'article ;

-Ce passage non embrayé inclut lui-même un passage au discours direct, attribué à Santoro, qui relève du plan embrayé. On y trouve en particulier deux circonstanciels de temps qui impliquent un embrayage temporel : « cette semaine » et « dans les semaines qui viennent » ;

-la dernière phrase du texte, sans verbe, contient un déictique temporel (« cette semaine ») ; elle permet au journaliste de revenir au plan embrayé. Le passage d'un plan à l'autre n'est évidemment pas aléatoire. Dans ce texte, le glissement d'un plan à un autre est lié à une distinction dans l'organisation du texte. Le journaliste prend à sa charge l'évaluation, au début et à la fin, puis s'efface quand il s'agit de raconter le match.

### **Exercice N°05 :**

#### **Analyse :**

**Formation discursive :** Cet extrait de discours appartient à la formation discursive de la santé publique et de la médecine préventive, qui valorise la vaccination comme une pratique de prévention et de protection de la santé individuelle et collective.

Cette formation discursive est caractérisée par des discours normatifs sur les comportements de santé et les pratiques de prévention, ainsi que par des représentations sociales valorisant la science et la médecine comme des savoirs experts légitimes.

**Stratégies discursives :** Dans cet extrait, on peut identifier des stratégies discursives qui sont typiques de la formation discursive de la santé publique et de la médecine préventive. Le discours utilise des expressions telles « actes responsables », « protections collectives » et « éviter la propagation des maladies » pour renforcer la normativité et la légitimité de la vaccination en tant que pratique de la prévention.

### **Positionnement discursif :**

Cet extrait de discours montre comment le locuteur se positionne discursivement par rapport à la formation discursive de la santé publique et de la médecine préventive. Le locuteur utilise des isotopies de mise en valeur de la vaccination en ce sens qu'il affirme que se faire vacciner est une pratique légitime et responsable qui a des répercussions bénéfiques pour la santé individuelle et collective. Or, le locuteur s'inscrit dans une position de normativité et d'expertise, qui contribue à renforcer la crédibilité et la pertinence du discours.

En conclusion, cet extrait d'article sur la vaccination montre comment la formation discursive de la santé publique et de la médecine préventive influence la production et la réception du discours en valorisant la vaccination comme une pratique de prévention et de protection de la santé individuelle et collective. L'analyse de la formation discursive en analyse du discours est par conséquent essentielle pour comprendre les discours, les pratiques et les représentations sociales qui contribuent à la construction d'une réalité sociale donnée, ainsi que pour identifier les stratégies discursives et les positionnements discursifs qui renforcent la crédibilité et la pertinence du discours.

### **Exercice N°06 :**

#### **Essai d'analyse :**

Devant les cadres de la nation le 14/8/2005, monsieur le président bouteflika a prononcé un discours dans lequel il a exposé les grandes lignes d'un projet de charte pour la paix et la réconciliation nationale qui sera soumis aux algériens dans le cadre d'un référendum qui se tiendra le 29/9/2005.

Dans ce discours que nous avons tronqué afin de réduire notre champ d'analyse, le président Bouteflika utilise toute sorte de stratagèmes scripturaux afin d'asseoir un ethos de persuasion véhiculé à travers des microstructures qu'il déploie au fur et à mesure de l'évolution de sa structure argumentative. On va découper ce discours en cinq extraits pour une meilleure progression de l'analyse.

A la lumière de notre première lecture de ce discours, notre attention s'est vue captivée par la diversité de procédés (lexique, verbe, figure de rhétorique, temps) qui alimentent un discours argumentatif basé sur la persuasion. Nous allons comme à l'accoutumé procéder tout d'abord à une analyse minutieuse séquentielle : la salutation (chers compatriotes), on a là une ouverture sur le discours avec l'emploi de la maxime de valeur « chers », ainsi que le nom compatriotes désignant les habitants d'un même pays l'Algérie en l'occurrence. Donc le président essaye d'instaurer un climat de confiance avec son auditoire.

Dans ce premier extrait ou séquence on repère l'emploi du déictique « je » énonciatif (je vous invite aujourd'hui), le verbe (inviter) qui caractérise une action générale vis-à-vis des auditeurs, alors que « aujourd'hui » est un adverbe qui limite le champ d'action de ce verbe.

Cependant cette invitation ne pourra être exaucée qu'ultérieurement dans le référendum de 29/9/2005. Donc, le président utilise le présent pour une action qui se réalisera dans un futur proche.

Le référendum est présenté au moyen d'une isotopie valorisante, notamment (démocratique, transparent et régulier), ici la virgule exprime l'addition, pareillement à la conjonction « et ». En contrepartie le deuxième « et » (et votre libre décision) exprime la transition et le passage vers le coénonciateur au moyen du pronom possessif « votre » en employant la maxime de valeur libre qui qualifie la décision (le président donne l'illusion

de la liberté). En outre, il ne s'arrête pas qu'à ce point, il va même plus loin car cette libre décision sera souveraine et impérative, et qu'il « je » se porte garant de l'appliquer quoi qu'il en coûte, il a même utilisé le verbe au futur simple « j'oeuvrerai » : verbe désintéressé de tout profit à l'exception de l'intérêt public. Le président à travers cet énoncé affirme implicitement qu'il veut asseoir une politique de démocratie, cela sous-entend qu'il est respectueux des libertés de décisions des citoyens et veille à leurs applications à tout prix.

Le président continue toujours à tenir un discours qui se fonde sur la démocratie, mais dans cette séquence n°3, il explique comment fonctionne cette démocratie dans un cadre d'élection, avec une mise en opposition manifestée par l'articulateur « mais », et l'isotopie majorité/ minorité, une opposition qui engendre un certain paradoxe (La démocratie prend en compte l'avis de la minorité mais implique aussi que celle-ci se plie à l'avis de la majorité). « Cela étant » expression qui permet la transition, afin d'enchaîner ensuite avec le « je » énonciatif suivi du verbe exprimant le souhait (je souhaite que la majorité écrasante soit sincèrement et fermement attachée à l'esprit de réconciliation, d'entente et de tolérance), la modalité de souhait explique l'emploi dans la complétive complément d'objet direct du mode subjonctif présent.

On remarque une réitération de l'item « majorité » qu'il a présenté dans la définition précédente, en ajoutant cependant la maxime de manière « écrasante ». D'abord le groupe nominal « majorité écrasante » donne le présupposé que le président sait déjà qu'il y aura une majorité et de surcroît écrasante, qui est déjà attachée à l'esprit de réconciliation, d'entente et de tolérance, mais il souhaite qu'elle le soit fermement et sincèrement.

Dans la séquence numéro trois (c'est là un appel du cœur au cœur débordant d'amour et de bonté), l'énonciateur change de registre, il passe

du langage politique au langage poétique, avec un écart par rapport au code encyclopédique.

Son objectif est de toucher l'affect, chose qui se manifeste avec la maxime de qualité « débordant » : adjectif synonyme de générosité et d'abondance. (Débordant d'amour et de bonté), ce n'est pas par hasard que l'énonciateur a choisi le cœur, car c'est le siège de toutes les émotions, surtout les plus sincères et les plus cordiales.

On retrouve ensuite « convaincu » (adjectif d'exclusion de tout doute) que l'islam est paix, que la civilisation est quiétude et que la patrie est citoyenneté, pour paraphraser cet énoncé : que sans paix, quiétude et citoyenneté, il n'y aurait ni islam, ni civilisation, ni patrie. Alors que la présence de ces éléments a pour but, introduit par la préposition de but « pour », (la coexistence, solidarité et entraide) isotopie de l'osmose et de l'entente.

Dans cette 4<sup>ème</sup> séquence, le président bascule vers le discours rationnel et logique, car cette fois-ci l'appel émane de la raison (c'est là un appel de la raison à la raison consciente et avisée), l'usage du nom « appel » est pertinent car, de par son aspect général, il ne désigne pas une personne en particulier et il ne recouvre son véritable sens que lorsqu'il est assouvi et provoque une venue massive de tous ceux qui sont invités au référendum.

Par conséquent, l'homme qui se qualifiait de bon, généreux et respectueux des libertés de décisions des citoyens, s'affiche sous un autre aspect : que c'est un homme raisonnable, et qui de ce fait voudrait communiquer avec des personnes( raisonnables conscientes et avisées dont la conscience est éclairée et responsable, avec l'esprit qui agit avec discernement et sagesse) isotopie de la clairvoyance qui cache un présupposé, c'est que le président perçoit les choses avec clairvoyance, logique, sagesse et qui agit avec discernement. Dans la séquence (Dans la voix de la réussite, du bonheur et de la quiétude), on note une répétition, réitération du mot « quiétude » cité dans le 3<sup>ème</sup> énoncé, ainsi que l'emploi de la conjonction « et » qui permet

l'évolution de la trame discursive en jouant le rôle d'un connecteur logique. Sans oublier l'isotopie de l'intérêt majeur (réussite, bonheur, quiétude) relative à l'application du projet de loi du président qui est claire et logique.

Dans cette 5<sup>ème</sup> séquence, on retrouve un autre cas de figure de l'analyse (l'Algérie avec laquelle vous avez rendez-vous) cette image constitue au niveau sémantique un écart afin de pousser l'auditeur à visualiser une scène qui éveillera en lui ses impulsions nationalistes et patriotiques qui le pousseront à croire que c'est sa nation qui l'appelle (avec le fléchage énonciatif « c'est l'Algérie »), en invoquant tous ses sentiments, et sa raison pour retrouver la paix et la quiétude. (L'Algérie d'aujourd'hui et de demain est sûre d'elle et de ses capacités), on retrouve un autre fléchage énonciatif par le biais duquel l'énonciateur essaye de valoriser ses propos, avec une mise en équivalence de deux temps (le présent et le futur). Donc cet énoncé cache un implicite : « je suis sûr de moi et de mes capacités ».

En définitive, notre conclusion se résumera ainsi : le président de la république tout au long de son discours a utilisé un ethos de persuasion en déployant un éventail de microstructures à travers lesquelles il a employé l'implicite, les présupposés, les isotopies, les déictiques, les modalités verbales, ainsi que la mise en équivalence temporelle entre le présent et le futur en voulant toucher l'affect, le patriotisme, ainsi que la logique des algériens. Il termine en emphasiant avec la projection d'une scène à fléchage énonciatif « c'est l'Algérie qui vous donne rendez-vous », car on ne peut manquer un rendez-vous d'une telle ampleur. La visée illocutoire du président réside dans le fait qu'il met les algériens devant le fait accompli, devant une décision rationnelle et limpide, et qui exige une compréhension digne d'un auditoire clairvoyant et civilisé, sans oublier la responsabilité qu'ils ont envers un pays qui a traversé tant de difficultés sans se résigner. Le président utilise toujours cette image d'une Algérie glorieuse et fière, souillée néanmoins par certains de ses propres enfants.

Cela étant, il présente le projet de charte afin de retrouver cette Algérie perdue dans les méandres d'un passé autrefois glorieux que seule son assurance pourrait retrouver, et il essaye de persuader le peuple de le soutenir, il donne cependant au peuple une illusion de la démocratie en les impliquant pour décider du sort de leur pays.

### **Exercice N°07 :**

Le président américain Biden n'a pas manqué d'afficher son soutien au peuple Israélien à plusieurs occasions, ce discours, relevé de la chaîne Youtube, en fait justement cas de cette prise de position de la part de ce dernier. Cependant, afin d'attirer l'opinion publique et son approbation, le président en question présente les raisons de ce soutien indéfectible comme il en est question dans ce présent discours où nous allons identifier ses stratégies de persuasion.

Nous avons repéré dans ce discours des techniques de persuasion par l'éthos, le pathos, le logos, ainsi que des itérations, des isotopies et des glissements de pronoms personnels (je/nous), des mises en évidence, des assertions, des modalités verbales, et des mises en équivalence...etc.

Nous allons, à des fins de précision, donner des exemples pour chaque stratégie.

Concernant la persuasion par l'éthos, nous dirons que le président Biden projette à travers son allocution une image de son pays en tant que justicier redresseur de tort qui vient au secours des pays opprimés. Premièrement, il présente un éthos personnel qui démontre le degré de l'engagement du président en personne, avec l'emploi du déictique « je » à en croire la proposition «... je crois que je suis le premier président qui a voyagé dans un pays en guerre pendant la guerre » et la proposition « j'ai parlé auprès des familles et j'ai parlé au président et je lui ai dit que nous allons faire tous ce que nous pouvons pour ramener chez eux les otages » et d'autres phrases du même genre. Il faudra noter au passage que cet engagement

personnel bascule vers l'engagement politique, officiel et solennel (un engagement qu'il qualifie de « vital » pour son pays), car le statut du président oblige, du moment qu'il représente officiellement son états comme le confirme le glissement du « je » personnel vers le « Nous », « les Etats Unis » et « l'Amérique ». Ce basculement sert également de passer de l'ordre de l'officiel, du politique vers celui de l'humain, du compatissant. Les stratégies de persuasion via le pathos confirment notre théorie. Plusieurs exemples peuvent rendre compte du recourt vers le pathos, les isotopies relatives à l'affect l'attestent clairement (massacrées, meurtrières, épouvantables, navré, le cœur brisé, douleur...etc) et le renvoi historique vers la période hitlérienne mettant le juif sous la symbolique de l'éternelle victime persécutée.

Le président veut prouver au monde entier que son pays n'est pas insensible, comme le laisse entendre certains détracteurs, à tous ces drames et que justement son pays œuvre à sauver l'humanité de ce qu'il désigne de « tout ce mal ». L'itération du terme « humanité » sous plusieurs formes « humain » ou « homme » atteste de cette dimension affective dans le discours du président.

La persuasion par le logos se fait voir à travers la statistique « 1300 » qui détermine le nombre des victimes (israéliens massacrés). Notons au passage que l'adjectif « massacrés » est employé afin d'accentuer l'effet du drame, car ce dernier aurait pu simplement dire « morts ».

Il exploite également comme moyen logique l'aspect factuel pour légitimer la réaction des israélien, notamment le fait que le Hamas a pris des otages.

Dans le discours de Biden, nous retrouvons des mises en évidence sous forme d'assertion appuyées par des récurrences, le fait que les responsables de ce drame sont le « Hamas » et que les victimes sont « les israéliens ».

Nous retrouvons ces assertions dans plusieurs exemples comme le confirme cet extrait « où le Hamas a provoqué des attaques meurtrières,

épouvantables », ou cet autre énoncé « Le Hamas est déterminé à faire des meurtres, des assassinats, éliminer le peuple Juif ».

En dernier, afin de préciser que son pays œuvre pour le bien de l'humanité et que sa politique demeure sans faille tout en insistant sur la modalité verbale du devoir avec le verbe « falloir » pour inciter les êtres humains en général à lutter contre ces injustices qu'il dénomment « négation de l'humanité ».

Il recourt à une mise en équivalence entre la guerre à Gaza et la guerre en Ukraine où il qualifie Poutine et Hamas et même l'Iran (soutient la Russie) qui, il faudrait le mettre en évidence, sont les ennemis des Etats Unis et adoptent des politiques différentes, de « dictateurs », « agresseurs » et que leur politique est une négation de l'Humanité et contraire à la démocratie. Il termine par une mise en insistance « Nous les accusons de cela ».

#### **Exercice N°08 :**

La linguistique renvoie principalement, aujourd'hui, aux travaux sur les **formes**, les mécaniques **internes** des langues et leurs conséquences théoriques et pratiques, par distinction d'une sociolinguistique qui renvoie principalement à des travaux sur les **usages**, les fonctions **sociales** des langues et leurs conséquences.

#### **Exercice N°09 :**

Les types de références employés dans cet énoncé (mots soulignés) sont :  
« A la veille (**référence cotextuelle**) des élections présidentielles qui se tiendront à Paris (**référence absolue**), un groupe de touristes était assemblé autour de la Tour Eiffel (**référence absolue**). D'ici (**déictique**), je peux voir les fourmillements quotidiens autour de ce monument historique ».

#### **Exercice N°10 :**

La tripartition proposée par Charaudeau dans sa *Grammaire du sens et de l'expression* (1992 : 574-575), distingue trois sortes de modalités :

1. Al  
locutives (Loc. > Interloc.) (interpellation, question, injonction, autorisation, avertissement, etc.) : « le locuteur implique l'interlocuteur dans son acte d'énonciation et impose le contenu de son propos ».
2. El  
ocutives (Loc.> Loc.) (opinion, appréciation, savoir/ignorance, obligation, vouloir, possibilité, promesse, déclaration, etc.) : le locuteur « situe son propos par rapport à lui-même » et « révèle sa propre position quant à ce qu'il dit »
3. D  
élocutives (Loc. > Propos) : locuteur et interlocuteur s'absentent de l'énoncé, qui contient des formes impersonnelles (*il est vrai, il faut*, etc.), « le locuteur laisse s'imposer le propos en tant que tel »<sup>46</sup>.

### Exercice N°11 :

Les lieux d'inscription de la subjectivité de l'auteur dans son discours dans l'énoncé suivant sont :

« **A la veille des élections (déictique temporel), je (déictique de personne) suis inquiet pour l'avenir de notre (déictique de personne) pays. Les candidats manquent de vision et des réformes sont nécessaires (phrase affirmative (modalité énonciative d'affirmation et de nécessité) impliquant directement la prise de position de l'énonciateur). En tant que citoyen engagé (adjectif subjectif axiologique), je (déictique de personne) crois (verbe de jugement/opinion) que notre vote peut (verbe, associatif à « croire », de jugement) faire la différence. »**

### Exercice N°12 :

---

<sup>46</sup> <https://journals.openedition.org/ml/353>

### **Réponses :**

**Positionnement énonciatif :** le locuteur s'engage pleinement dans son discours en utilisant le pronom personnel « nous » et en se plaçant en tant que **leader** du groupe. Il y a une mise en insistance sur l'action commune et sur l'unité du groupe au moyen de l'itération du « nous » accompagné de l'adverbe « ensemble ».

**Modalité d'énonciation :** nous relevons à travers les verbes utilisés dans l'énoncé supra les modalités suivantes :

- Déclarative : « Demain, nous voterons...meilleur »

- Injonctive : « Chaque voix compte »

- Déclarative/Affirmative : « Ensemble, nous pouvons changer les choses »  
(affirmation de la capacité collective)

**Visée illocutoire :** c'est un appel à forte charge énonciative et sémantique où le locuteur incite et encourage les citoyens à venir voter en se plaçant en tant que leur leader. C'est une incitation à l'action collective pour un changement positif.

**Réception :** elle dépend de la réaction des électeurs, dans le cas où ils votent en force, on peut considérer l'acte perlocutoire réussi, si c'est le contraire c'est l'échec de cet appel.

### **Exercice N°13 :**

Selon Patrick Charaudeau, les Sciences du langage sont confrontées à un problème majeur qui est celui du manque de visibilité **interne et externe**. Il propose comme socle commun une première grande division entre “**linguistique de la langue**” et “**linguistique du discours**”

### **Exercice N°14 :**

« [Chers amis, je vous invite à célébrer ce grand moment] **modalité allocutive (interpellation de l'interlocuteur par le locuteur)**. [La rencontre d'aujourd'hui est très spéciale, elle est consacrée aux valeureux martyrs qui se sont sacrifiés pour ce cher pays] **modalité délocutive (absence des interlocuteurs)**. [Je suis fier d'animer aujourd'hui, en ma

qualité de grand passionné d'histoire, cette mémorable soirée qui rend hommage à ces valeureux guerriers] **modalité élocutive (appréciation et jugement du locuteur).** »

### **Exercice N°15 :**

L'auteur utilise dans l'extrait ci-dessus une **distanciation énonciative** à travers l'emploi du pronom indéfini « **on** » et le temps du conditionnel présent « **pourrait** ». Cependant, il emploie une assertion qu'il appuie à travers l'emploi du passé composé « **sont prises** », un temps accompli qui trahit une **subjectivité implicite**.

### **Exercice N°16 :**

#### **Réponses :**

#### **1. Positionnement énonciatif :**

Un **engagement énonciatif explicite de l'auteur** avec l'emploi des déictiques de personne (je, notre) et les expressions introduisant le jugement de valeur telles « grand succès » « nouveaux sommets » et l'emploi du présent de continuité qui renforce l'unité « continuons ». L'auteur se positionne comme **le leader** de son groupe.

#### **2. Modalité d'énonciation :**

Le locuteur présente son discours en tant qu'une **émotion positive de gratitude** vis-à-vis des efforts consentis par le groupe qui ont été soldés par un grand succès. Il ajoute une **recommandation** pour perpétuer ce succès au moyen de l'expression « continuons à travailler » qui implique le présupposé « on a bien travaillé ».

#### **3. Visée illocutoire :**

**Acte de remerciement :** le locuteur remercie ses collègues pour leur dévouement et leurs efforts.

**Acte d'encouragement :** l'auteur motive les collègues à continuer à travailler avec passion et acharnement.

#### **4. Réception du message :**

Si les collègues du locuteur continuent à travailler avec passion et réalisent de bons résultats, nous dirons que l'acte de langage est réussi, si c'est le contraire l'acte du langage est non réussi

#### **Exercice N°17 :**

Dans un entretien à Europe 1, Emmanuel Macron a évoqué le sujet de l'immigration. Il estime que « la France ne peut pas accueillir tout le monde si elle veut accueillir bien ».

Il ajoute à quelques jours du débat sur l'immigration programmé à l'Assemblée nationale (30 septembre) : « Pour continuer à accueillir tout le monde dignement, on ne doit pas être un pays trop attractif ».

En vous basant sur les éléments vus en cours, analysez les extraits ci-dessus en relevant tous les éléments renvoyant à la subjectivité du locuteur (Emmanuel Macron) dans ses discours tout en expliquant ses prises de position et ses visées.

#### **Réponse :**

Les moyens linguistiques renvoyant à la subjectivité de Macron dans ses discours sont comme suit :

L'emploi de l'adverbe subjectif axiologique « Bien » et du verbe « accueillir » (1er énoncé).

L'emploi du verbe « accueillir », de l'adjectif indéfini « tout », de l'adverbe subjectif « dignement » et de l'adverbe d'intensité « trop » (2ème énoncé).

L'emploi de la condition implique également la subjectivité de l'auteur :

« La France ne peut pas... si elle veut accueillir bien » (1er énoncé)

« Pour continuer de.....On ne doit pas être trop attractif » (2ème énoncé)

L'opinion de l'auteur des énoncés se résume sous la forme suivante :

Macron est contre l'immigration anarchique de masse et favorise l'immigration sélective.

Les négations employées dans ses discours démontrent sa prise de position ferme et déterminée. Cette décision est appuyée par l'emploi des modalisateurs (pouvoir/devoir) pour souligner le trait de l'obligation/pertinence et nécessité (conforté par la condition comme procédé argumentatif faisant appel à la logique des citoyens) d'adopter sa politique afin d'éviter les problèmes relatifs à l'immigration.

### **Exercice N°18 :**

Dans la séquence ci-dessus, la narratrice (Doria) se moque de son assistante sociale en imaginant la probabilité que cette dernière soit une actrice faisant équipe avec les scénaristes de la chaîne AB et qui doit mener un double jeu et qui s'inspire des problèmes de Doria pour écrire une sitcom. Cette projection imaginaire est introduite dans le passage ci-dessus au moyen de l'expression « si ça se trouve ».

Concernant les stratégies discursives employées par la narratrice, nous détectons celles relatives à l'ironie et à l'humour. L'humour est mis en avant également par cette technique de faire passer pour vrai ce qui ne l'est pas, comme pour la phrase affirmative finale « c'est ça la vérité ».

### **Exercice N°19 :**

L'invité de l'émission "Les grandes Gueules" Dr Toro a développé tout au long de sa présence un discours à visée persuasive, il se mit à articuler un discours argumentatif en adoptant trois stratégies discursives de persuasion différentes à savoir, le logos, l'éthos et le pathos.

Dans le premier extrait, le Dr afin de convaincre l'assistance du fait que le gouvernement met du retard dans la prise de mesures de

remédiation contre le coronavirus, fait appel à la raison de cette audience en présentant des arguments à déduction logique.

Il fait appel au rationalisme des invités et du présentateur avec l'emploi du « vous », du déterminant « tous », du complément circonstanciel de lieu « autour de cette table » et en les impliquant dans un processus de déduction logique avec l'expression « rendre compte ».

Dans le deuxième extrait, le locuteur (Dr) à des fins de persuasion, déploie une structure discursive, une isotopie ou un lexique qui lui confèrent une image ou un statut valorisant afin de le rapprocher de son récepteur, comme les politiques qui emploient, souvent, un discours qui les font passer pour des nationalistes qui aiment leurs patries et pour lesquelles ils sont prêts à se sacrifier. Dr Toro, afin d'influencer les interlocuteurs et de les faire adhérer à sa prise de position s'est mis en position de défenseur des droits de ses compères et des citoyens d'une part et en tant que médecin compétent dont la parole est indéniable vu qu'elle s'apparente à une vérité médicale scientifique d'autre part. Il se pose en tant que représentant des médecins généralistes auxquels il appartient. Le médecin annonce ouvertement, dans l'énoncé ci-dessus, sa position de représentant des médecins généralistes dont il affirme, au moyen d'une phrase déclarative (une assertion), leur mécontentement en employant l'adjectif « furieux ».

Dans le troisième extrait, le locuteur emploie un procédé de persuasion au moyen du pathos, il essaye d'animer chez les citoyens un sentiment de victimisation afin de les faire adhérer à son discours et à ses prises de position et de les persuader qu'il est le défenseur de leur cause. Le thème de la mort est l'axe principal autour duquel se forme le pathos du locuteur.

## Table des Matières

### Premier Chapitre : Champs et domaines des sciences du langage et perspective de réorganisation

1. Les sciences du langage et leur rapport à la linguistique.....	06
1.1 De la linguistique aux sciences du langage.....	06
1.2 Repenser et redéfinir les SDL selon P.CH (recadrage théorique.....)	07
2. Les grands paradigmes s’articulant autour de la langue.....	13
2.1 Le structuralisme linguistique.....	14
2.1.1 A l’origine du structuralisme linguistique.....	14
2.1.2 La linguistique du vingtième siècle ou l’avènement saussurien...	15
2.1.3 L’étude de la langue d’un point de vue structural.....	16
2.1.3.1 La langue en tant que système de valeur.....	16
2.1.3.2 Langue, structure et hiérarchie.....	18
2.2Le fonctionnalisme.....	19
2.2.1 Définition.....	19
2.2.2 André Martinet.....	19
2.2.3 La description fonctionnaliste.....	21
2.2.3.1 La syntaxe fonctionnelle .....	21
2.2.3.2 La phonologie fonctionnelle.....	21
2.2.4 La notion de fonction.....	21

2.3 Le Formalisme.....	23
2.3.1 Présentation.....	23
2.3.2 Aperçu historique du formalisme.....	24
2.3.3 Objectif du formalisme.....	25
2.4 Le Cognitivism.....	27
2.4.1 Présentation.....	27
2.4.2 Le paradigme cognitiviste en linguistique.....	28
3. Les grands paradigmes s’articulant autour de la parole.....	31
3.1 Les linguistiques énonciatives.....	32
3.1.1 La critique de la linguistique de la langue.....	32
3.1.2 Les années 1920 et la linguistique du contexte selon (E. Sapir (anthropologue et linguiste) et M. Bakhtine (linguiste)).....	33
3.1.3 Définition de l’énonciation : E. Benveniste, O. Ducrot, D. Maingueneau, A. Culioli, C. Kerbrat-Orecchioni.....	34
3.1.4 Les plans de l’énonciation.....	36
3.1.5 La conception de l’énonciation selon CATHERINE KERBRATE-ORECCHIONNI.....	38
3.1.5.1 Les faits énonciatifs.....	38
3.1.5.2 Les lieux d’inscription de la subjectivité.....	39
3.1.5.2.1 Définition des déictiques.....	39
3.1.5.2.2 Classification des adjectifs.....	40
3.1.6 Les modalités selon Patrick Charaudeau.....	40

3.2 Les linguistiques discursives.....	41
3.2.1 Introduction.....	41
3.2.2 Aux origines de l’analyse du discours.....	42
3.2.3 Constitution de l’analyse du discours en France.....	42
3.2.4 Méthodologie de la linguistique de discours.....	42
3.2.4.1 La notion de corpus.....	42
3.2.5 L’objectif de la linguistique du discours.....	43
3.2.6 La théorie du discours.....	44
3.2.6.1 Les années 1970 : la fondation.....	44
3.2.6.2 Les années 190-1990 : la diffusion.....	46
3.2.6.3 Les années 2000 : installation de nouvelles approches analytiques et disctionnarisation de certains concepts.....	48
3.2.6.4 La notion de genre de discours.....	48
3.2.6.5 Les linguistiques textuelles.....	49
3.3 La pragmatique.....	51
3.3.1 La pragmatique.....	51
3.3.2 Les origines intellectuelles de la pragmatique.....	51
3.3.3 Pragmatique et linguistique.....	53
3.3.4 Sémantique et pragmatique.....	54
3.3.5 Les actes de langage.....	55
3.3.6 Les lois du discours.....	58
3.3.7 L’implicite.....	59

<b>Deuxième Chapitre : des théories linguistiques aux méthodes d'analyse.....</b>	<b>61</b>
1 Applications.....	61
Exercice N°01.....	62
Exercice N°02.....	63
Exercice N°03.....	64
Exercice N°04.....	64
Exercice N°05.....	65
Exercice N°06.....	66
Exercice N°07.....	68
Exercice N°08.....	69
Exercice N°09.....	69
Exercice N°10.....	70
Exercice N°11.....	70
Exercice N°12.....	70
Exercice N°13.....	70
Exercice N°14.....	71
Exercice N°15.....	71
Exercice N°16.....	71
Exercice N°17.....	72
Exercice N°18.....	72
Exercice N°19.....	72

<b>2Corrigés des applications</b> .....	75
Exercice N°01.....	76
Exercice N°02.....	76
Exercice N°03.....	78
Exercice N°04.....	78
Exercice N°05.....	79
Exercice N°06.....	80
Exercice N°07.....	85
Exercice N°08.....	87
Exercice N°09.....	87
Exercice N°10.....	88
Exercice N°11.....	88
Exercice N°12.....	89
Exercice N°13.....	89
Exercice N°14.....	90
Exercice N°15.....	90
Exercice N°16.....	90
Exercice N°17.....	91
Exercice N°18.....	92
Exercice N°19.....	92

3.Bibliographie.....100

## **Bibliographie**

### **Ouvrages :**

ADAM, JEAN MICHEL (1992), *Les Textes : Type et Prototype*, Nathan-Université.

BAKHTINE M., 1978, *Esthétique et théorie du roman*, trad.D.Olivier, Paris, Gallimard.

Bakhtin, M. M. (1979/1984). *Esthétique de la création verbale*. (A. Aucouturier, Trad.) Paris : Gallimard

Culioli A.,1999, *Théorie des opérations énonciatives*, Paris, Ophrys, 3 Tomes.

EMILE BENVENISTE,1966, *Problèmes de linguistique générale*, tome1, Paris, TEL Gallimard.

GADET.,1996 (3è éd.) , *Saussure, une science de la langue*, PUF : 77. Martinet, 1974,p.20)

GEORGES-ELIAS SARFATI. , (2002), *Précis de Pragmatique*, Nathan/VUEF, 128p.

Hicham Belmokhtar (2023), *Les usages de l'analyse du discours dans la recherche universitaire*, éd Wamda.

KERBRATE-ORECCHIONNI CATHERINE (1980), *l'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, A.Colin, p.84.

MAINGUENEAU DOMINIQUE (1984), *Génèse du Discours*, Bruxelles, Mardaga.

Maingueneau, Dominique. (1993) *Le contexte de l'œuvre littéraire : énonciation, écrivain, société*. Bordas ; Dunod.

MAINGUENEAU DOMINIQUE (1994,1999) *Enonciation en linguistique française*, Paris, hachette livre, p 76-79

MAINGUENEAU DOMINIQUE (1996), *Les termes de l'analyse du discours*, édition le seuil.

MAINGUENEAU DOMINIQUE. , (2003), *Linguistique pour le texte littéraire*, 4<sup>e</sup> édition Nathan, Paris. p 68

MAINGUENEAU DOMINIQUE (2005), *Pragmatique pour le discours littéraire*, Armand colin, Paris.

MALDIDIER D.,1990, *L'inquiétude du discours*. Textes de M. Pêcheux, éditions des Cendres, 336p.

MARTINET A., 1989, *Fonction et dynamique des langues*, A. Colin.

Ducrot, O. et Schaeffer, J-M. (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.

Paveau M.-A. et G.-E.Sarfati, 2003, *Les Grandes Théories de la linguistique. De La Grammaire comparée à la Pragmatique*, Paris, A,coll.U.

Sapir E., 1968 [1921], *Linguistique*, trad. J.-É. Boltanski et N. Soulé-Susbielles, Paris, Gallimard.

Saussure F. (DE), 2002, *Ecrits de linguistique générale*, éd. S. Bouquet & R. Engler, Gallimard.

#### **Article :**

Rastier, François. "Poétique et textualité." *Langages*, n°153, 2004, p. 120-126..

#### **Webographie :**

<http://www.patrick-charaudeau.com/Discipline-Sciences-du-langage.html>

<http://www.espace-sciences.org/archives/science/18572.html>.

<https://hiphilangsci.net/2015/04/23/le-formalisme-russe-dans-lhistoire-de-la-linguistique/>

<https://www.jstor.org/stable/1495136>. "L'idéologie cognitive et l'éducation" *Pour un enseignement stratégique l'apport de la psychologie cognitive*. Québec, Éditions Logiques, 1992

<http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/58-enonciation#:~:text=Forg%C3%A9%20et%20popularis%C3%A9%20par%20le,80>).

<https://journals.openedition.org/ml/353>

<https://www.youtube.com/watch?v=iIB2IGCl1w>